

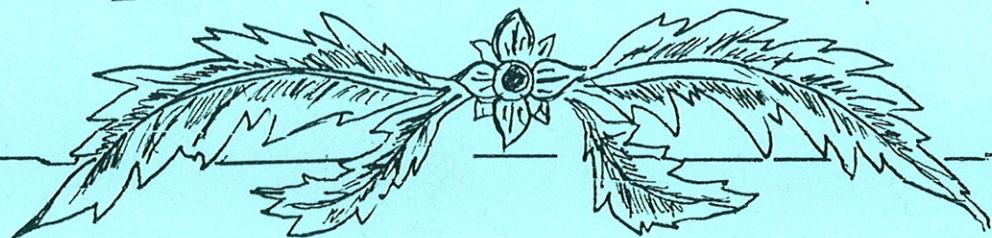
LES CIGOGNES



BULLETIN COMMUNAL

N° 11

S^T HIPPOLYTE



ANGELOTS DE L'ORGUE SILBERMANN - S^THIPPOLYTE, D'APRES UNE
PHOTOGRAPHIE DE HUBERT HEINRICH

AD. NOBEL 1988



LE MOT DU MAIRE

*Bulletin communal de l'été
Notre deuxième rendez-vous de l'année...*

*Onzième édition
Source d'information, moyen de communication...*

*Prenez plaisir à le feuilleter
Du premier article jusqu'au dernier
Page après page, appréciez
la prose de notre vaillant Comité,*

Bonnes vacances à tous

*Mes cordiales salutations
aux estivants*

Le Maire



AU SOMMAIRE

- o *Les principales décisions du Conseil Municipal au cours des six derniers mois* JACQUES KOEBERLE
- o *Petit lexique budgétaire* JACQUES KOEBERLE
- o *Souvenirs du "bon vieux temps" - méfaits dans le vignoble - la vigne et le vin en temps de guerre* ADOLPHE NOBEL
- o *Bonnes et mauvaises années dans le vignoble* ADOLPHE NOBEL
- o *Trésors inconnus dans notre église paroissiale* APPOLINE MEYER
- o *Concours de la maison fleurie 1988 - palmarès* A.A., SM
- o *Souvenirs* MICHEL BREITEL
- o *St Hippolyte vertraut seine Knabenschule "den Frères de Marie" an* ADOLPHE NOBEL
- o *Société de Musique du Haut-Koenigsbourg* MICHEL BREITEL
- o *Jahrhundertlang Kampf zwische St Pilt un Orschwiller* ADOLPHE NOBEL
- o *Prime à l'amélioration de l'habitat*
- o *Subventions communales pour travaux de restauration de maisons anciennes*
- o *Modalités d'attribution de l'aide départementale pour les travaux de restauration des maisons anciennes* ADOLPHE NOBEL, AUGUSTE MEYER
- o *Promenades et randonnées autour de St Hippolyte* ETIENNE SCHRANZ
- o *L'ennemi public n° 1* ROGER JOLLY
- o *Qualité de l'air* RENE HERRBACH
- o *La tuile*
- o *Le saviez-vous ?*
- o *Impôts et taxes - en cas de changement d'adresse*
- o *Programme des consultations médicales d'appareillage*
- o *E.D.F. - G.D.F. - pour éviter les accidents.*

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE SIX DERNIERS MOIS



LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 1988

Le Conseil Municipal a voté, en investissement, le budget suivant :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

16 Remboursements d'enprunts	181.000
189 Remboursement de dettes	38.000
214 Acquisitions de mobilier	105.000
215 Matériel de transport	5.000
232 Travaux de bâtiments	1.560.000
233 Zone artisanale	30.000
235 autres travaux	284.250
27 consignes	200
<i>Total :</i>	<u><u>2.203.450</u></u>

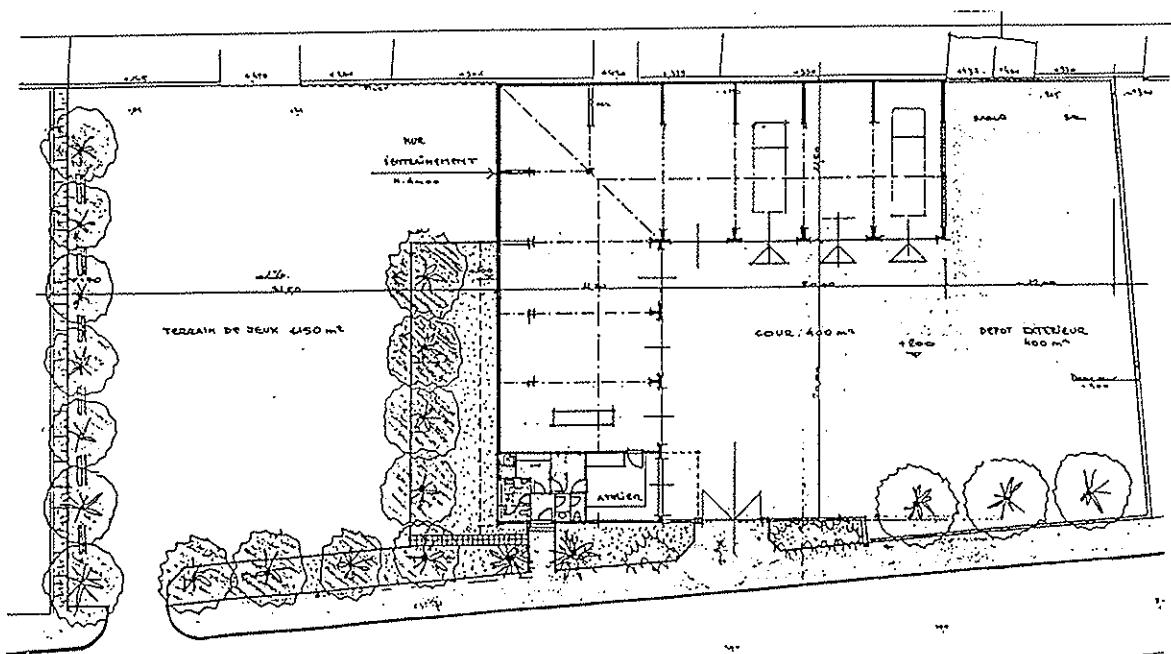
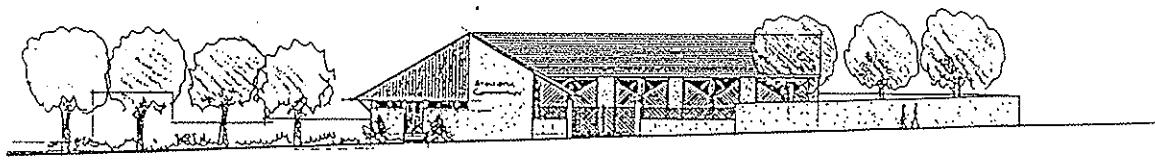
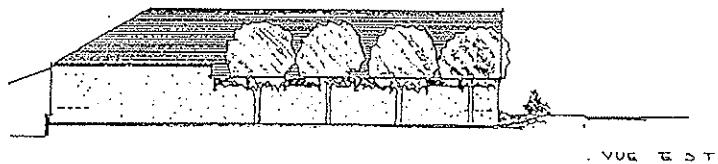
RECETTES D'INVESTISSEMENT :

105 Subventions	220.000
115 Prélèvement	601.950
14 Participations	92.500
21 Aliénations de biens	50.000
25 Recouvrement de créances	39.000
16 Enprunts	1.200.000
<i>Total :</i>	<u><u>2.203.450</u></u>

Le chapitre dépenses prévoit principalement :

o en bâtiments :

- la poursuite des travaux d'aménagement d'une salle de réunions au sous-sol de la Mairie. En effet, il reste à poser le carrelage, à installer des sanitaires, à effectuer des travaux d'électricité, de menuiserie et de peinture. Nos Associations locales disposeront donc à l'avenir d'un local spacieux pour toutes réunions, expositions, fêtes locales, etc... en plein centre.
- la réfection des toitures de l'école et du préau, afin que cessent les infiltrations. TRAVAUX EXECUTÉS.
- la rénovation d'une salle de classe et de la salle de jeux de l'école maternelle (fenêtres, peinture, sol). Nos petits seront bien surpris à la prochaine rentrée scolaire !
- la réfection de la zinguerie de l'église. TRAVAUX EXECUTÉS.
- la construction d'un hangar-atelier communal. Ce projet a été confié à M. Charles THIRION, architecte à Ribeauvillé, après consultation de 5 cabinets. Les travaux se monteront à 1.186.000 F. T.T.C. et seront financés par emprunt et subventions.



Le projet de M. THIRION concilie côté pratique et aspect esthétique en raison de son implantation dans un lotissement.

- ont également été réalisés les travaux de peinture des boiseries de la Maison du sacristain.

o en domaines :

- des travaux de reboisement en forêt pour 230.250 F. En effet, tel qu'il avait été exposé au cours de la procédure de consultation des propriétaires préalable à l'adjudication des chasses communales, le produit de la location des propriétés communales devra être affecté à la conservation du patrimoine forestier et à un vaste programme de repeuplement portant sur près de 100 ha suite aux importants dégâts de gibier.
- selon devis établis par les Services de l'O.N.F., l'exercice forestier 1988 se soldera par un excédent de 222.000 F.
 - * Recettes provenant des coupes de bois : 878.000 F.
 - * Dépenses (frais d'exploitation, travaux de route, repeuplement, honoraires, etc...) : 316.000 F.

oo

LES COMPTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF 1988 :

1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

60 Denrées et fournitures	273.500
61 Frais de personnel	1.440.000
62 Impôts et taxes	193.700
63 Travaux et services extérieurs	539.380
64 Participations et contingents	323.000
65 Allocations - subventions	161.000
66 Frais de gestion générale	213.000
67 Frais financiers	431.000
69 Charges exceptionnelles	7.000
83 Prélèvements	601.950
<hr/>	
Total :	4.183.530
<hr/>	

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

70 Produits de l'exploitation	108.000
71 Produits domaniaux	1.469.000
72 Produits financiers	157.100
73 Recouvrements - subventions	116.200
74 Dotations reçues de l'Etat	784.687
75 Impôts indirects	84.100
76 Impôts directs autres que contributions	12.000
77 Contributions directes	903.320
82 Produits antérieurs	549.123
Total :	4.183.530
<hr/>	

oo

EN ZONE ARTISANALE :

Les ventes se poursuivent. Après l'implantation des Ets REISS, SANITELEC et BIECHER, voici que les Ets GAUTHIER de Bergheim (articles et matériels de caves) s'installeront sur les lots n° 4 et 9 d'une superficie de 66 ares.

Le Conseil Municipal a prévu un crédit de 150.000 F. pour les subventions aux associations locales et autres organismes caritatifs. Il a accordé une subvention exceptionnelle de 4.000 F. au Syndicat viticole pour sa participation aux festivités du bimillénaire de Strasbourg.

oo

Le secrétariat de Mairie a été doté d'un nouveau photocopieur.

oo

REGLEMENT DE VOIRIE :

Le Conseil Municipal a élaboré, en collaboration avec les Services de l'Equipement à Ribeauvillé, un règlement de voirie ayant pour but de définir les dispositions relatives au remblaiement des tranchées, à la réfection des trottoirs, accotements et autres ouvrages dépendant de la voirie, auxquelles seront soumises toutes les personnes (les intervenants) qui seront autorisées à ouvrir des tranchées dans l'emprise des voies communales et des chemins ruraux, aussi bien en agglomération qu'hors agglomération.

Désormais, tout branchement à des réseaux devra être autorisé au préalable. Une déclaration de travaux devra être souscrite au moins 15 jours avant l'ouverture du chantier.

POSE D'OUVRAGE ET OUVERTURE DE TRANCHEE SOUS DOMAINE PUBLIC		DECLARATION D'INTENTION D'EXECUTER DES TRAVAUX	
I - DECLARANT -			
		Qualité :	propriétaire affectataire permissionnaire concessionnaire occupant
Concessionnaire ou particulier	Raison sociale ou nom : Adresse : N° de téléphone : Personne responsable :		
Maître d'ouvrage			
Maître d'œuvre			
2 - TRAVAUX -			
Localisation	Chemin rural n° Voie communale n° Rue	n°	au n°
Nature	Réseau : sous chaussée <input type="checkbox"/> Branchement particulier : sous trottoir <input type="checkbox"/> Profondeur : Longueur :	<input type="checkbox"/> eau potable <input type="checkbox"/> assainissement <input type="checkbox"/> électricité <input type="checkbox"/> éclairage public <input type="checkbox"/> téléphone <input type="checkbox"/> télédistribution <input type="checkbox"/> gaz <input type="checkbox"/> canalisation privée	
Pièces jointes à la demande	Plan général Nomenclature détaillée du domaine public emprunté Dessin-type des installations projetées Coupe-type de réfection de tranchée		
Restriction apportée à la circulation envisagée	Neutralisation de chaussée Route ou rue barrée Feux tricolores de chantier Autre (à préciser)	Longueur :	
Période d'exécution souhaitée		Durée probable des travaux :	
Entreprise chargée de l'exécution	Nom et adresse : N° de téléphone :		
Emploi d'explosif : oui - non ()			
Sur le plan général, devront figurer les canalisations existantes		Nom du signataire :	
		Date	
		Signature	

(I) Rayer la mention inutile

La Ville a adhéré au groupement des "Communes touristiques du Massif du Haut-Koenigsbourg/Route du Vin". Cette Association s'efforcera de créer une véritable animation touristique dans la Région du Centre-Alsace pour la promotion des Communes de Dieffenthal, Scherwiller, Châtenois, Kintzheim, Orschwiller, St Hippolyte, Rodern, Rorschwihr, Bergheim et Thannenkirch.

Premières initiatives :

- impression d'une affiche reproduisant les manifestations locales par quinzaine ;
- mise en oeuvre, grâce à la collaboration des associations locales, de deux manifestations supplémentaires par Commune, devant se dérouler en semaine ;
- motion pour la "valorisation du Site du Haut-Koenigsbourg" et de la Route du Vin.



Mardi 9	20 h	Accueil des Touristes	Kintzheim
Mercredi 10	18 h	Visite guidée et Dégustation	Orschwiller
Jeudi 11	20 h	Soirée Folklorique	Scherwiller
Samedi 13	14 h	Marche Populaire	Thannenkirch
	20 h	Fête du Village	Orschwiller
Dimanche 14	9 h	Marche Populaire	Thannenkirch
	17 h	Fête du Village	Orschwiller
Mercredi 17 h	20 h	Projection: Connaissance de l'Alsace	Kintzheim
Jeudi 18	18 h	Visite guidée et Dégustation	Orschwiller
Samedi 20	20 h	Art, Artisanat et Riesling	Scherwiller
Dimanche 21	14 h	Portes Ouvertes aux Ateliers de Sculpture	Thannenkirch
	15 h	Art, Artisanat et Riesling - Cortège	Scherwiller
	20 h	Art, Artisanat et Riesling	Scherwiller
Mercredi 24	20 h	Soirée Musicale	St-Hippolyte
Jeudi 25	20 h	Concert Rallye Trompes du Hahnenberg	Châtenois
Dimanche 28	9 h30	Sortie Pédestre Restauration assurée - Visite de Cave	St-Hippolyte

TARIFS ET TAXES DIVERSES :

- o Le Conseil Municipal a fixé à 8.200 F. la taxe de raccordement à l'égoût pour toute nouvelle construction et à 3.500 F. la taxe pour un branchement secondaire.
- o La salle polyvalente rénovée peut être mise à la disposition de toutes associations locales ou extérieures, citoyens de la Commune ou particuliers extérieurs, commerçants, etc... pour des loyers allant de 350 F. à 1.200 F. La location des verres est fixée à 50 F. Celle des tables à 20 F. par table et chaises à 5 F. l'unité.
- o Le prix de l'eau a été maintenu à 3,80 F. H.T. par m³.
- o Le taux de la redevance communale d'assainissement est fixé à 1,30 F. par m³ d'eau consommé.
- o La redevance pour panneau publicitaire est fixée à 100 F.
- o Les taux des impôts locaux 1988 sont les suivants :
 - 3,51 % pour la taxe d'habitation
 - 4,56 % pour le foncier bâti
 - 28,14 % pour le foncier non bâti
 - 10,25 % pour la taxe professionnelle.

oo

POUR NOS ENFANTS :

- o Le Conseil Municipal a passé une convention avec le Collège Ste Marie (que nous remercions encore une fois au passage) pour la mise à disposition de la salle des sports du Collège, du préau et de la cour, pour les exercices de gymnastique hebdomadaires des élèves de l'école communale.
- o Un crédit de 2.400 F. a été voté par classe pour les fournitures scolaires. Ceci correspond à une moyenne de 120 F. par élève.
- o Un crédit de 150 F. par séjour et par élève est prévu en cas de départ en classes vertes. Un montant de 25 F. par élève a été alloué pour la couverture des frais de transport lors des sorties.

Petit lexique budgétaire

LE CADRE BUDGETAIRE

L'élaboration budgétaire est en pratique le fait de deux étapes principales :

1. LE BUDGET PRIMITIF :

Il indique les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exploitation et les investissements de l'année.

Il doit être présenté en équilibre et voté avant le 31 mars (15 avril lors des années de renouvellement des Conseils municipaux).

2. LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

(ou décision modificative)

En cours d'exercice, il prend en compte les résultats et restes à réaliser du dernier exercice clos retracé dans le compte administratif.

Il ajuste les prévisions du budget primitif et peut inscrire d'éventuelles opérations nouvelles.

D'autres décisions modificatives peuvent intervenir jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire.

A côté du budget principal, il existe d'autres budgets obligatoires ou facultatifs.

Certains dits BUDGETS ANNEXES sont votés par le Conseil Municipal. Ils visent des services communaux dépourvus de la personnalité morale tels, par exemple, l'eau ou l'assainissement.

D'autres dits BUDGETS AUTONOMES visent certains services érigés en établissements publics distincts de la Commune, tels que le Centre communal d'Action sociale. Ils sont votés par les instances qui en sont responsables.

oo

LES OPERATIONS BUDGETAIRES

Réformée dans les années 1960, la comptabilité communale est, aujourd'hui encore, inspirée du plan comptable général de 1957. De manière générale, les Communes de moins de 10.000 habitants utilisent l'instruction sur la comptabilité dite M 11 (recettes et dépenses y sont classées uniquement par nature - articles). Les Communes plus importantes suivent l'instruction dite M 12, qui adopte un double classement : par nature (articles) et par fonction c.à.d. par affectation à tel service ou tel programme;

Les opérations budgétaires sont réparties en deux sections :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : (autrefois appelée section ordinaire)

Elle mentionne les opérations relatives à l'exploitation courante et régulière des services municipaux.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : (autrefois appelée section extraordinaire)

Elle concerne les opérations ayant pour effet de modifier le patrimoine communal.

Ces opérations sont inscrites dans l'une des CLASSES du plan comptable :
 CLASSES 1 à 3 pour la section d'investissement
 CLASSES 6 à 8 pour la section de fonctionnement.

Dans l'instruction M 11 on distingue les subdivisions suivantes :

- classes à 1 chiffre ;
- chapitres ou comptes principaux à deux chiffres (60, 61, 62, etc...)
- articles à 3 ou 4 chiffres (618, 6407, etc...)

LES COMPTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Comptes	DÉPENSES	Comptes	RECETTES
		60	Denrées et fournitures (alimentation, habillements, carburants, combustibles, produits d'entretien et fournitures...)	70	Produits de l'exploitation (vente de produits ou services, redevance ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères, redevance d'assainissement...)
		61	Frais de personnel (rémunération et charges)	71	Produits domaniaux (vente de bois, locations, concessions dans les cimetières...)
		62	Impôts et taxes	72	Produits financiers
		63	Travaux et services extérieurs (entretien des terrains, bâtiments, voirie, réseaux, matériels ; électricité, eau, gaz, assainissement ; acquisition de petit matériel, outillage et mobilier ; primes d'assurances...)	73	Recouvrements, subventions
		64	Participations et contingents (aide sociale, service incendie, charges intercommunales...)	74	Dotation globale de fonctionnement, dotation générale de décentralisation
		65	Allocations et subventions (dont versement au BAS)	75	Impôts indirects
		66	Frais de gestion générale (fêtes et cérémonies, frais de PTT, transports, documentation, indemnités maire et adjoints, frais de mission, dépenses imprévues...)	76	Impôts directs autres que contributions
		67	Frais financiers (intérêts, charges des services concédés...)	77	Contributions directes, attribution des Fonds de la Taxe Professionnelle, subvention fiscale
		68	Dotations aux amortissements et provisions	78	Réduction de charges (travaux d'équipement en régie)
		69	Charges exceptionnelles	79	Produits exceptionnels
		78	Travaux d'équipement en régie et réduction de charges	80	Produits de l'exploitation (vente de produits ou services, redevance ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères, redevance d'assainissement...)
		82	Charges antérieures (dont déficit de fonctionnement reporté)	81	Produits antérieurs (dont excédent de fonctionnement reporté)
		83	Prélèvement pour dépenses d'investissement	82	Excédent d'investissement reporté
SECTION D'INVESTISSEMENT		06	Déficit d'investissement reporté	10	Subventions d'équipement
		13	Frais extraordinaires (subventions d'équipements versées, frais d'études et de recherches)	11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement
		16	Remboursement d'emprunt (capital)	13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires
		18	Dettes à long et moyen termes sans réception de fonds (subventions accordées en annuités)	14	Participations à des travaux d'équipements (TLE, FCTVA, DGE)
		21	Acquisitions de biens meubles et immeubles	16	Produit des emprunts
		23	Travaux en cours (bâtiments et génie civil)	21	Aliénation de biens meubles et immeubles
		25	Prêts et avances à long ou moyen terme consentis par la commune	23	Facturation de travaux
		26	Acquisition de titres et valeurs, contribution aux dépenses d'investissement des syndicats	25	Recouvrement de créances à long et moyen termes
		27	Dépôts et cautionnements versés	26	Aliénation de titres et valeurs
				27	Dépôts et cautionnements récupérés

A suivre...



SOUVENIRS DU "BON VIEUX TEMPS"
MEFAITS DANS LE VIGNOBLE - LA VIGNE ET LE VIN EN TEMPS DE GUERRE

OoO

Si le froid, la grêle, les maladies et les insectes ont réduit bien souvent à néant les espérances du vigneron, le cep de vigne a connu au cours des siècles un ennemi beaucoup plus dangereux : l'Homme !

Dans l'Antiquité déjà, chez les Grecs et les Romains, des malfaiteurs s'attaquaient aux arbres fruitiers et à la vigne. Pour celui qui était convaincu de ce crime, un seul châtiment : la main droite coupée ! Cette mesure était encore en usage dans nos régions au Moyen-Age. Et pour bien mettre en tête aux éventuels malfaiteurs le risque qu'ils courraient, des reproductions de mains coupées étaient suspendues dans le vignoble, qui constituaient sûrement un moyen efficace d'intimidation.

Hélas, cette mesure n'était applicable qu'au peuple. Les nombreux petits et grands seigneurs qui, eux, faisaient la loi, n'y étaient pas soumis. Au cours des nombreuses guerres qu'ils se faisaient entre eux, ils cherchaient surtout à nuire "économiquement", comme on dit aujourd'hui, à l'adversaire, et si la loi dont il est question ci-dessus leur eût été appliquée, plus d'un parmi eux aurait été privé de la main droite.

Quoi de plus "rentable" en effet, surtout dans les régions viticoles, que de raser tout simplement le vignoble de l'ennemi, source principale de son revenu !

Ainsi, en 1293, Ribeauvillé vit ses maisons et son vignoble complètement saccagés. En 1433, Hattstatt fut attaqué : les ennemis firent d'abord la vendange puis coupèrent tous les ceps de vigne. En 1444, les Armagnacs, qui visitèrent également St-Hippolyte, se faisaient un devoir de tout détruire et brûlèrent même les échalas ! Après le siège du Haut-Koenigsbourg en 1633 par les Suédois, les habitants d'Orschwiller, réfugiés au château, retrouvèrent leur vignoble complètement anéanti. Les terres d'Orschwiller et de St-Hippolyte formant pour une partie un ban commun, il est fort probable que les Suédois ne firent pas de distinction entre les vignes des deux communes. On se demande comment, d'une destruction à l'autre, les vignerons retrouvèrent le courage de tout recommencer.

Pourtant, si, au cours des siècles, les vignerons eurent fréquemment et terriblement à souffrir, il arriva qu'ils trouvèrent dans le vin un allié précieux. On raconte qu'en 1213, la ville de Rosheim, encore dépourvue de remparts, fut occupée par un détachement lorrain.

.../...

Les habitants se réfugièrent dans l'église et les maisons voisines ; l'ennemi pilla les habitations et découvrit dans les caves de grandes réserves de vin. La suite se devine. Peu habitués à telle bombance, les Lorrains, bientôt ivres-morts, furent incapables de combattre. Sous la conduite du chevalier Otto de Rosheim, un homme décidé, les hommes de la ville en massacrerent plus de cent-vingts, les autres dégoupirerent.

Si l'Alsace a souvent été victime d'assaillants étrangers, il faut dire que l'Alsacien également fut engagé dans des conflits qui ne touchaient pas son village, sa région proche. Les villes avaient leur armée, les seigneurs la leur, formée d'habitants du crû. Afin que le soldat alsacien garde toute sa valeur guerrière, les quantités nécessaires de vin étaient emportées, car lorsque l'Alsacien en était privé, la réussite était loin d'être assurée ! A ce sujet, on se souvient du "Lojalakriaj" de Colmar. Un conflit avait éclaté entre la ville libre de Colmar et la seigneurie de Horbourg-Riquewihr qui avait enlevé une pierre-borne sur l'Ill. Le 29 octobre 1669, une troupe de deux cents hommes de Horbourg renforcée par trente cavaliers attaqua et prit un des bastions avancés de Colmar, qui, d'ailleurs, n'était pas défendu. Aussitôt le tocsin retentit à Colmar, les bourgeois de la ville s'armèrent, s'élancèrent vers le bastion perdu et le reprirent sans peine, les Horbourgeois, sans doute effrayés par le nombre d'adversaires, ayant quitté les lieux sans demander leur reste. Les Colmariens amenèrent des canons dans le bastion et, pendant quatre jours, célébrèrent leur victoire, en vidant bravement les "Lojala" apportés à cet effet. Les tonnelets vides, l'ardeur combattante tomba, et la vaillante troupe rentra dans ses foyers !

Le chroniste n'a pas noté dans les siècles suivants des faits comparables à ceux cités plus haut. Si, jadis, les méthodes de combat étaient relativement simples et que la conquête de caves bien garnies constituait un fait de guerre fort intéressant, les moyens de destruction ont été perfectionnés... Les générations encore en vie s'en souviennent ...



Jacques KOEBERLE

(D'après Médard BARTH : "Der Rebbau des Elsass")

BONNES ET MAUVAISES ANNEES DANS LE VIGNOBLE



(D'après Médard BARTH : Der REBBAU des Elsass, 1958)



OoO

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Il en est de même pour le vin, dont quantité et qualité varient d'une vendange à l'autre, sans que, pour cela, le viticulteur soit déséquilibré, sûr qu'il est de ce qu'une récolte excellente redressera toujours la situation et la consolidera pour plusieurs années. Ceci explique la ténacité avec laquelle il tient tête au mauvais sort.

Il est intéressant de suivre ces hauts et ces bas à travers l'histoire du vignoble. Le soin avec lequel les bons ou les mauvais résultats ont été enregistrés depuis des siècles est une preuve du rôle important que le vin n'a cessé de jouer dans notre région.

En 765 déjà - il y a donc plus de 1 200 ans, le roi PEPIN LE BREF, dont l'Abbé Fulrad fut le conseiller très écouté, ordonna aux évêques d'organiser dans leurs diocèses des jours de prière pour remercier Dieu pour l'excellente vendange de raisins de cette année, mais aussi de veiller soigneusement à ce que chacun remette la dixième partie de sa récolte à son seigneur...

"Vinum abundat" ! (vendange très abondante) est-il dit dans un écrit de 889. Hélas, on signale en 1100 une grande famine ; en 1184, beaucoup de vin, de bon vin même, payé 6 Pfennings strasbourgeois les cinquante litres. Périodes de misère succèdent aux années fécondes. Il y a tant de vin en 1484 qu'on cède un "Ohm" pour un oeuf et que beaucoup est donné gratuitement, pour l'amour de Dieu. Parfois, la suite des années se revoit comme un film :

1540 : été très chaud, très peu de pluie, beaucoup de vin,
grand manque de tonneaux,

1541 : beaucoup de vin, mais aigre !

1542 : été mouillé, vin aigre, pas vendable !

"Grand Rhin, aigre vin !
Petit Rhin, doux vin ! "

1544 : Vin moyen,

1545 : été chaud et sec, les grappes restent petites,
jusqu'au moment où une forte pluie les fait gonfler.
Petite vendange, mais vin exceptionnel, tel que
le plus vieil homme n'en a jamais connu,



.../...

1546 : vin bon, même excellent,
1555 : été frais, vin aigre,
1576 : vignes gelées,
1584 : trop de vin ! Les tonneaux sont sept fois plus chers
que le vin...

Et ainsi de suite : années très satisfaisantes suivent celles où le froid ou la sécheresse anéantissent tout espoir ; vers et chenilles apparaissent parfois en masses ; une autre fois, on est obligé de jeter le vieux vin pour pouvoir encaver le nouveau...

Peu de renseignements sur les quantités récoltées. Ce n'est qu'à partir de 1800 que celles-ci sont indiquées et l'on sait qu'entre 1800 et 1900, treize années ont donné 110 à 150 litres l'are, mais que pendant six autres années, on dut se contenter de 5 à 15 litres. Pour notre siècle, 1910 fut absolument déplorable, mais 1911 est qualifié comme une des meilleures années. Les aînés parmi nous se souviennent d'autres bonnes années. Les perfectionnements apportés dans les méthodes de travail depuis 1920 permettent d'augmenter les rendements, de sorte que même pendant les années de guerre aucune récolte absolument mauvaise n'est à signaler. Les années catastrophiques de jadis ne se produisent plus.

Souhaitons qu'il en soit toujours ainsi.

Jacques KOEBERLE



TRESORS INCONNUS DANS NOTRE EGLISE PAROISSIALE

000

L'Histoire de notre Eglise Paroissiale a été évoquée dans l'un des premiers bulletins communaux et le but du présent exposé n'est pas de rafraîchir vos souvenirs, mais d'attirer votre attention sur certains détails de l'ornementation ou de l'architecture, certainement connus de beaucoup d'entre vous, mais ignorés de la plupart.

Connaissez-vous les deux angelots reproduits en page de couverture qui ornent le buffet Silbermann de notre orgue. Ils sont quatre, en réalité, deux de chaque côté, et seuls les chantres de la Chorale ont la chance de les admirer fréquemment. Chef-d'oeuvre d'un artiste inconnu qui les créa il y a plus de 250 ans, ils cachent là-haut leur sourire espiègle et semblent parfaitement heureux.

Bien des choses que vous serez fiers de savoir et de faire connaître un jour ou l'autre à vos amis en visite. Vous avez sûrement déjà remarqué le tableau de l'autel latéral droit, qui représente un berger entouré de diverses bêtes domestiques. Il s'agit de St-Vendelin, patron des paysans et des bergers, vénéré autrefois dans notre Ermitage de St-Hippolyte. D'origine écossaise, né paraît-il vers 554, Vendelin vint à Rome en pèlerin ; puis, par la Suisse et probablement l'Alsace, il se rendit dans la région de Trèves, en Allemagne, où il se fit ermite, et même berger d'un riche propriétaire. Homme d'une très grande piété, il se signala par plusieurs miracles et devint le Supérieur des ermites, ce qui explique la présence de la mitre au-dessus de la tête de St-Vendelin. Invoqué jadis contre la peste, il intercède encore auprès de Dieu lorsque les maladies menacent notre bétail. Un autre saint très peu connu est représenté à droite du grand tableau dans le choeur : Saint Vitus (Sankt Veit ou St-Guy). Lorsque le Pape remit à l'Abbé Fulrad les reliques de St-Hippolyte, il lui fit don également de celles de St-Guy (deuxième reliquaire sur le tableau). Vitus était le fils d'un noble païen de Sicile (vers l'an 250). Converti au christianisme sans que ses parents le sachent, il fut d'abord flagellé pour avoir refusé de sacrifier aux dieux des Romains. Par sa prière, il guérit le fils de l'empereur d'une grave maladie des nerfs. Malgré cela il fut plongé dans de la poix bouillante (ce que rappelle le chaudron qu'il tient en main) ; il en sortit sain et sauf et fut jeté à des lions qui ne lui firent aucun mal. C'est sous la torture qu'il mourut vers 304. Patron des chaudronniers, St-Guy protège contre l'éclair et le feu. On l'invoque contre une grave maladie des nerfs : la danse de St-Guy (célèbre procession d'Echternach, Luxembourg).



000

Dieser Aufsatz und verschiedene, die nachfolgen werden möchte den Leser auf gewisse Eigenheiten und Schönheiten unserer Pfarrkirche aufmerksam machen, weil sie manchem kaum bekannt sind.

Wer kennt zum Beispiel die singenden Engelchen an unserer Silbermannorgel ? Vier sind es, die leider nur von unseren Kirchensängern bewundert werden können. Es handelt sich um wahre Kunstwerke eines unbekannten Bildhauers, der sie bereits vor über 250 Jahren geschaffen hat. Mit ihrem spitzbübischen Lächeln scheinen sie dort oben vollkommen glücklich zu sein, machen jedoch auf jeden Bewunderer einen unvergesslichen Eindruck !

Es gibt in unserer Kirche viele Dinge, die Sie mit Stolz Ihren Bekannten zeigen können, wenn Sie Besuch haben.

Am rechten Seitenaltar, zum Beispiel, ist ein Hirte abgebildet, mit einer Viehherde. Es handelt sich um den heiligen Wendelin, Schutzpatron der Bauern und der Hirten, der früher, wie jedermann weiß, in der Einsiedelei von St-Hippolyte verehrt wurde. Gegen 554 kam Wendelin von Schottland nach Rom, zog dann durch die Schweiz und wohl auch durch das Elsass bis in die Gegend von Trier, wo er sich als Einsiedler und als Hirte eines reichen Mannes niederliess. Er war ein Mann von tiefer Frömmigkeit, unendlicher Nächstenliebe. Mehrere Wunder geschahen durch seine Fürbitte und er wurde zum Oberen aller dortigen Einsiedler erhoben ; deshalb die Mitra, die über seinem Haupte schwebt. Früher wurde der heilige Wendelin bei Pest angerufen aber seit langem, und auch heute noch, ist er mächtiger Nothelfer da, wo Viehseuchen auftreten.

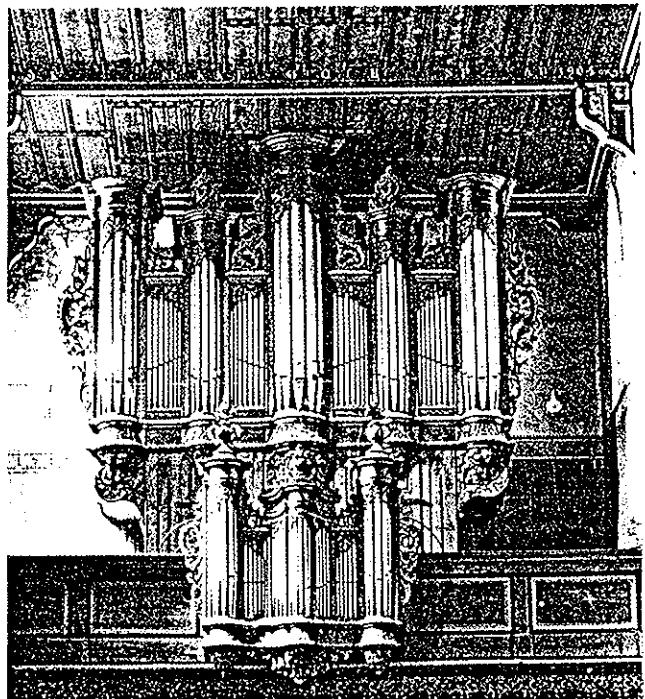
Ein anderer, bei uns wenig bekannter Heiliger ist der heilige Vitus (besser bekannt als Sankt Veit). Als Papst Stefan III dem Abt Fulrad die Reliquien des heiligen Hippolytus übergab, schenkte er ihm noch diejenigen des heiligen Vitus. Deshalb der zweite Schrein auf dem grossen Gemälde rechts im Chor, auf welchem dieser Märtyrer rechts abgebildet ist. Er war der Sohn eines heidnischen Adeligen auf Sizilien (gegen 250). Ohne dass es die Eltern wussten, erhielt Vitus die christliche Taufe und wurde gegeisselt, weil er den heidnischen Göttern nicht opfern wollte. Durch sein Gebet konnte er den Sohn des römischen Kaisers Diokletian von einer schweren Nervenkrankheit heilen. Trotzdem erreichten seine Feinde, dass er wegen seines christlichen Glaubens in siedentes Pech geworfen wurde (dies wird versinnbildlicht durch den Kessel, den er in der linken Hand hält).

.../...

Er kam heil davon, und wurde Löwen vorgeworfen, die ihm nichts antaten. Gegen das Jahr 304 wurde Vitus dann zu Tode gemartert (Märtyrerpalme in der rechten Hand). Vitus ist Schutzpatron der Kesselschmiede und schützt gegen Blitz und Brand. Er wird angerufen gegen den sogenannten "Veitstanz" (schwere Nervenkrankheit) und in diesem Sinne wird alljährlich im Luxemburg die berühmten Echternacher Prozession abgehalten.

Weiteres im nächsten Bulletin.

Adolphe NOBEL



BUFFET DE L'ORGUE DE ST-HIPPOLYTE

- orgue de J. A. Silbermann construit et monté dans l'église de l'abbaye de Marbach en 1736-38.
- transféré au cours de la Révolution à St-Hippolyte
- vidé entièrement de son contenu par Rinckenbach

Il ne reste que le buffet qui, avec ceux de St-Thomas de Strasbourg, St-Martin de Colmar, d'Arlesheim (près de Bâle), est l'un des plus travaillés de J. A. Silbermann (voir détails). Noter également la signature de J. A. Silbermann sur l'écusson central du positif de dos (la seule signature existante sur un buffet).

CONCOURS DE LA MAISON FLEURIE - 1988

MAISON SANS JARDIN

1.	MEYER René/MUNSCH - Aux Ducs de Lorraine	18,50
2.	JEUDY André - 5 rue de la Montée	18,00
3.	FAHRER Armand - 24 route du Vin	17,90
4.	HUMBRECHT Charles - A la Vignette	17,70
	SONNTAG André - 3 place de l'Hôtel de Ville	17,70
5.	HUMBRECHT/COLLAONE René - 15 rue de la Montée	17,60
6.	WEISS Richard - 7 rue du Collège	17,30
7.	BLEGER André - 63 route du Vin	17,20
8.	HAEN Rose - 19 rue de la Montée	17,10
9.	MEYER Marguerite - 9 rue des Remparts	16,90
10.	FAETIBOLT Jean - 7 rue des Remparts	16,80
11.	MEYER Bertrand - 13 rue Charles Bléger	16,20
12.	BLEGER René - 10 rue St-Fulrade	16,10
	JUCHERT Ignace Vve - 6 rue du Collège	16,10
	SIMMLER Maurice - 1 place de l'Hôtel de Ville	16,10
	VEYSSIERE Michel - 3 rue des Remparts	16,10
	WEISS Denise - 44 route du Vin	16,10
13.	LANGOLF Michel - 8 rue de l'ancien Abattoir	16,00
	WEYH Alfred - 6 rue des Cigognes	16,00
14.	BLEGER Robert - 9 rue de la Montée	15,80
15.	SCHROEDER Alphonse - 5 rue Charles Bléger	15,60
16.	SONNTAG Henri - 44 route du Vin	15,30
17.	JAEGER Jean-Paul - 3 rue de l'ancien abattoir	15,25
18.	BLEGER Henri - 2 rue St-Fulrade	15,20
	SCANDELLA Marguerite - 13 rue des Cigognes	15,10
19.	MULLER Marcel - 25 rue St-Fulrade	15,00
20.	LESIEUR Raymond - 73 route du Vin	14,90
	ZANINI Christian - 17 rue du Collège	14,90
21.	GASSMANN Raymond - 7 rue de l'ancien Abattoir	14,80
	REINBOLD Suzanne - 10 rue des Remparts	14,80



Suite ➤

22.	Maison Communale - Rue de la Montée	14,70
23.	HUMBRECHT Camille - 12 rue de la Montée	14,60
	KUSTER Henri Vve - 40 route du Vin	14,60
	Maison de Retraite	14,60
	MULLER Louis Fils - 32 route du Vin	14,60
	MULLER Robert - 11 rue de la Montée	14,60
24.	THIRION Achille - 67 route du Vin	14,50
25.	KRUMB Isidore - 3 rue St-Fulrade	14,40
26.	GASSMANN Hippolyte Vve - Rue de l'ancien abattoir	14,30
27.	BOMMENSATT Jean - 36 rue du Collège	14,20
	SCHMITT Armand - 27 rue des Cigognes	14,20
28.	MEYER Marcel - 48 route du Vin	14,00
	SCANDELLA Gérard - 23 rue des Cigognes	14,00
29.	C M D P	13,90
30.	PICHEGRU Jean-Henri - 50 route du Vin	13,88





CONCOURS DE LA MAISON FLEURIE - 1988

MAISON AVEC JARDIN

1.	FRITSCH Bernard - 7 rue du Général de Gaulle	17,25
2.	KLEIN Raymond - 14 rue de la 5ème D.B.	16,70
3.	BIRG Gilbert - 3 rue du Général de Gaulle KOEBERLE Edmond - 2 rue de la Gare	16,60 16,60
4.	OPPERMANN André - 16 avenue de l'Europe	16,50
5.	BUCHER-VOGEL Jean-Paul - 88 route du Vin	16,30
6.	FOUQUET Patrick - 18 avenue de l'Europe GOLLENTZ Florence - 2 rue Klein Forst	16,20 16,20
7.	RAFFATH Claude - 3 avenue de l'Europe STERMANN Aloyse Vve - 12 rue du Général de Gaulle	16,10 16,10
8.	KOEBERLE Alphonse - 12 rue de la 5ème D.B. MEYER Auguste - 110 route du Vin	16,00 16,00
9.	BAGY René - 5 Place du Tilleul LAMBERT - ENTZMANN Jean-Pierre - 38 rue du Collège	15,90 15,90
10.	NOBEL Adolphe - 8 rue Klein Forst	15,88
11.	KOEBERLE Jean - 22 route du Vin	15,80
12.	KIENTZEL Joseph - Hôtel-Restaurant du Parc KNIEBIHLI André - 9 rue du Général de Gaulle	15,70 15,70
13.	KLEIN Jean-Marie - 3 rue Charles Bléger	15,60
14.	EGELE Raymond - 20 avenue de l'Europe ILTIS Jacques - 1 rue Schlossreben	15,50 15,50
	WACH Jean-Marie - 6 rue de la Paix	15,50
15.	DOCHTER Pierre - 7 avenue de l'Europe HERTFELDER Robert - 93 route du Vin	15,30 15,30
16.	BEVILACQUA Giulia - 12 avenue de l'Europe HAEN Alphonse - 7 rue du Général de Gaulle	15,20 15,20
17.	BREITEL Louis Veuve - 1 place du Tilleul	15,10
18.	MEYER Gérard - 102 route du Vin	15,00
19.	GERBER Fernand - 99 route du Vin VOGEL Charles - 4 rue du Général de Gaulle	14,90 14,90
20.	MULLER Gérard - 6 rue de la 5ème D.B.	14,80



21.	BUREL Yves - 21 avenue de l'Europe	14,70
	GAULY Louis - 4 rue de la Paix	14,70
	KUSTER Alphonse - 23 avenue de l'Europe	14,70
	MESCHBERGER Joseph - 104 route du Vin	14,70
22.	BAGY Jean-Claude - 1 rue Klein Forst	14,60
	BLEGER Gilbert - 2 route du Vin	14,60
	FONNE Eugène - 6 rue Klein Forst	14,60
	KOEBERLE Georges - 15 rue du Général de Gaulle	14,60
	POTHERAT Armand - 11 rue de la Paix	14,60
23.	GASSMANN Charles - 5 rue du Parc	14,50
	WEBER Jean-Joseph - 5 rue de l'ancienne Tuilerie	14,50
24.	DROUARD Lucien Vve - 16 rue de la 5ème D.B.	14,40
	VOGEL Etienne - 6 rue du Général de Gaulle	14,40
25.	HINSINGER André - 8 rue de l'ancienne Tuilerie	14,30
26.	PFERTZEL Jules - 10 rue de la 5ème D.B.	14,20
27.	QUINTANA Antoine - 21 rue de la Chapelle	14,10
	RUDINGER Maxime Vve - 2 rue des Remparts	14,10
	THIRION Anna - 7 rue de la Paix	14,10
28.	GAEC HUBER-BLEGER	13,80
	SCHWARTZ François - 14 rue de la Chapelle	13,80
	TREIBER Francis - 25 avenue de l'Europe	13,80
29.	CARL Laurent - 7 rue de la MOnlée	13,70
	FARNY Pierre - 25a rue de la Montée	13,70
	STAHL Adolphe - 8 avenue de l'Europe	13,70
30.	Dr. SURDEY - 97 route du Vin	13,60



*BRAVO et MERCI à tous ceux qui, tous les ans,
contribuent infatigablement à l'embellissement
de notre cité. Ne relâchons pas nos efforts !*

*Rendez-vous à l'année prochaine et au plaisir
de vous saluer à l'heure des récompenses.*

*Le Maire et
Le jury du concours local des
maisons fleuries*

ERINNERUNGEN VON MADAME Apolline MEYER

ORTSAELTESTE VON SAINT-HIPPOLYTE

OoO

(von 1918 bis zur heutigen Zeit)

(1. Teil im vorigen Bulletin Communal)

OoO



Nach dem Waffenstillstand von 1918 und der Befreiung des Elsass durch Frankreich traten die Sprachschwierigkeiten auf. Seit 1870 hatte man in der Schule nur Deutsch gelernt. Konnten Französisch nur diejenigen Kinder die man hatte über die Vogesen ins Pensionnat schicken können, oder solche jungen Mädchen, die vor 1914 im Innerfrankreich in Stellung gewessen waren (St-Dié, Paris). Der elsässische Dialekt blieb natürlich in der Bevölkerung erhalten, aber in den Verwaltungen war nur die französische Sprache im Gebrauch. Da gingen viele junge Mädchen nach dem Innern um schneller französisch zu lernen. Auch ich bekam eine Stelle als Zimmermädchen im Schloss Beauregard, in der schönen Touraine, in der Familie eines pensionierten Generals.

1921 nach Saint-Hippolyte zurückgekehrt, verheiratete ich mich 1923. Mein Ehemann war Winzer, arbeitete aber gelegentlich bei der Eisenbahn oder in sonst einem Betrieb. Im laufe der Jahre haben wir mit unseren Kindern Gutes und weniger Gutes durchgemacht. Aber 1949 war es uns doch möglich, das Haus in der Mittelgasse, wo wir in Zins waren, zu kaufen, für 40.000 Frs. Das war damals viel Geld, wenn man berechnet, dass der Monatslohn eines Arbeiters 400 - 500 Frs betrug.

.Ein anderes Jahr bleibt stark in unserem Gedächtnis : 1934. Nach dem heißen Sommer war die Hoffnung auf einen Guten Herbst recht begründet. Aber leider ! Am 21. Juli brach ein schreckliches Gewitter aus, das drei Viertel des Weinbergs vernichtete. Bis ins Dorf brachten die Wassermengen der Grund der Reben. Langenberg und Luttenbach waren total vernichtet und sind nie mehr Rebland geworden ! Zu allem Unglück kam kaum ein Monat später ein schweres Hagelwetter dazu : der schöne erhoffte Herbstertrag war verloren und die Rebstöcke für lange schwer beschädigt. Wohl wurden wir entschädigt : 800 Frs für die Arbeit eines Jahres, einen verlorenen Herbst, schwer angeschlagene Reben... Zum Glück konnten wir, wie viele andere Familien, jeden Tag etwas Milch verkaufen, von unseren beiden Kühen !

Dann kam 1939 ! Im September brach der zweite Weltkrieg aus. Sehr rasch war Deutschland Herr geworden über einen grossen Teil von Europa und 1940 musste auch Frankreich den Waffenstillstand verlangen. Für uns war es einfach die totale Annexion an Deutschland mit dem Verlust aller unserer Freiheiten :

..../...

Man durfte nicht mehr französisch sprechen, kein anderes Radio hören als das deutsche ! Es musste aufs Wort gehorcht werden, sonst kam man ins Konzentrationslager nach Schirmeck.

Schnell wurden die Lebensmittelkarten ausgegeben, für Brot, Fleisch, Butter, Käse, Tabak. Pro Kuh musste so und soviel Milch abgeliefert werden und Schlachtungen von Haustieren waren anzumelden und dementsprechend erhielt man soviel Fleischkarten weniger... Dann kam der schwerste Schlag : ab 1942 wurden die Männer zwangsweise in die deutsche Armee eingezogen. Viele versuchten, in die Schweiz zu flüchten. Wurden sie erwischt, hat man sie kurzerhand erschossen. Andere kamen auf Urlaub, blieben daheim und versteckten sich : dann wurde ihre Familie verhaftet und nach Deutschland umgesiedelt, ihr ganzes Hab und Gut hinterlassend. Weit der Heimat, besonders in Russland, mussten viele von ihnen ihr Leben lassen. Aber auch viele Zivilpersonen, Männer, Frauen, Kinder kamen in diesem schrecklichen, grausamen Krieg ums Leben.

1944 kam endlich wieder etwas Hoffnung auf. Und im Spätjahr, nach einem guten Herbst, erfuhr man plötzlich, dass die Amerikaner schon am Taennchel waren. Aber die Deutschen waren noch in Saint-Hippolyte und verteidigten verbissen ihre Stellung. Im Laufe der heftigen Kämpfe kam M. Joseph HUSSER, vom Collège, uns Leben. Die Kreuzkapelle wurde durch Brand vernichtet. Im Dorf selbst brachen überall Brände aus (Faubourg, Wall). Wir sassen in den Kellern und wagten uns kaum heraus, um das Vieh zu füttern. Schliesslich wurden die Deutschen zurückgeschlagen, zogen sich in den Illwald zurück, kamen aber mehrmals wieder bis zum Bahnhof. Die Schiesserei dauerte an. Es gab viele Tote. Die Verwundeten wurden im Restaurant de la Vignette gepflegt, bevor man sie dann nach St-Dié brachte.

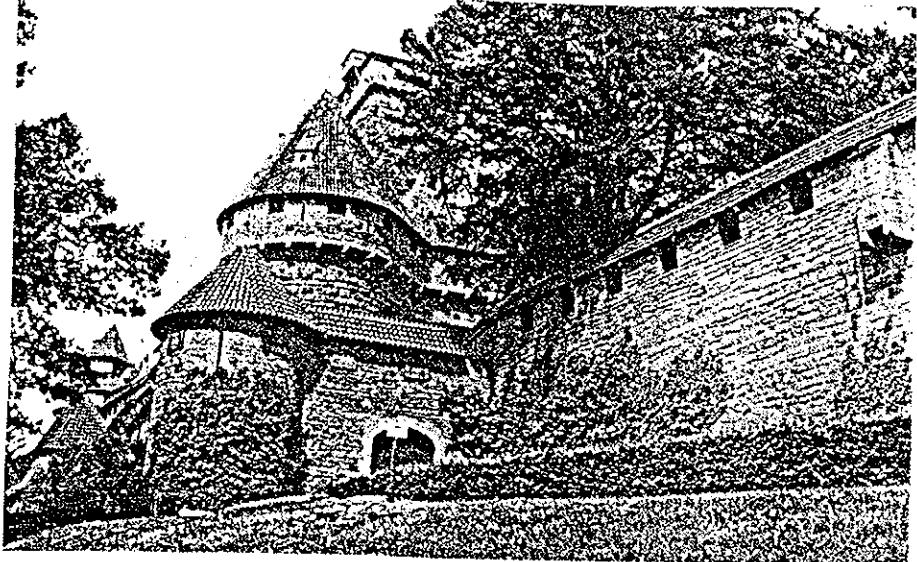
Nach sechs Wochen erst konnten wir dir Keller verlassen. Alle Gefahr war jedoch nicht gebannt : überall lagen noch Minen und verlassene Munition und es gab noch sehr schwere Unglücksfälle bis alles aufgeräumt war.

Wieder vergingen die Jahre. Überall machte sich bedeutende Modernisierung bemerkbar, in den Haushaltungen, bei den Arbeiten in den Reben. Überall siegte die Maschine und verschiedene Handwerke verschwanden ganz : Wagner, Küfer, dann auch Schneider, Schuhmacher. Mehrere Epicerien (auf 8) wurden geschlossen. Dafür kamen Garagen auf, die mit den vielen Autos und Traktoren genug Arbeit haben. Die Männer, die früher in den grösseren Betrieben einen guten Teil des Jahres in den Taglohn konnten, fanden Arbeit in den Fabriken, in staatlichen Unternehmen usw...

Und aus Saint-Hippolyte wurde nach und nach ein bekanntes Touristendorf. Jedes Jahr wird es von zahlreichen Touristen besucht ; die vielen Feriengäste finden in den Hotels und in Privathäusern gute Unterkunft ; sie besuchen nicht nur die weltbekannte Haut-Koenigsbourg, sie finden auch in unseren ruhigen Wäldern und schönen Bergen Entspannung und bessere Gesundheit.

Apolline MEYER

(übersetzt von Adolphe NOBEL)



SOUVENIRS DE Madame Appoline MEYER (suite)

Ooo

Le Château du Haut-Koenigsbourg, construit sur une colline de 700 mètres, au-dessus de St-Hippolyte, était pendant de longues années une ruine, propriété de la ville de SELESTAT à laquelle appartient la forêt.

En 1901, cette ville en fit présent à l'Empereur d'Allemagne, GUILLAUME III. Celui-ci décida bientôt la restauration qui posait un grand problème, car il n'y avait qu'un chemin rural pour faire une route jusque là-haut.

On engagea beaucoup d'ouvriers étrangers, surtout des Italiens. Aussi, de nombreux ouvriers de St-Hippolyte et des environs gagnaient un bon salaire. Le matériel devait être transporté avec les voitures à chevaux ou à boeufs.

Dans le Forst (aujourd'hui lotissement), on creusait de l'argile. Or, un jour, deux voituriers de St-Hippolyte, MULLER et SCHOTTERER, creusaient et les terres sont tombées et ont enseveli les deux malheureux sous les masses. Le petit fils de MULLER Hippolyte vit encore comme pensionnaire à la Maison de Retraite, ici.

La fin de cette restauration approchait et le 13 mai 1908 c'était l'inauguration. Je me rappelle bien : c'était un jour pluvieux, mais très tôt nous attendions tout le long de la Grand'Rue ; quelques garçons avaient des petits drapeaux, noir, blanc, rouge. A la mairie, le maire et le conseil municipal attendaient avec la musique.

Il y avait des troupes de soldats qui passaient un groupe de cavaliers habillés de costumes du Moyen Age et aussi des chevaux qui galopaient ; on avait la frousse en les voyant.

Alors, l'empereur arriva avec sa suite. De belles calèches passèrent, toutes attelées de quatre chevaux, celle de l'empereur avec des chevaux blancs. C'était une longue file très impressionnante qui donnait une idée de la grandeur de l'Allemagne dans ce temps-là. Nous l'acclamions avec les "vive" tout le long de la rue jusqu'à la mairie où le conseil municipal était présent et la musique jouait l'hymne national.

Et nous, les écoliers, tout le long de la rue, nous acclamions par nos "vive" qui ne finissaient pas.

Le retour de l'empereur se faisait toujours par Kintzheim, pour Sélestat, où attendait son train qui le conduit à Metz dans son Château d'Urville.

Mais tous les ans, au mois de mai, l'empereur est venu en repassant à St-Hippolyte.

Bientôt, les touristes affluèrent, des sociétés de musique, des chorales, des pompiers, et n'ont pas craint le grand trajet depuis la gare de St-Hippolyte jusqu'au Château.

Et aujourd'hui, des milliers et des milliers montent mais maintenant avec des autos et cars, de tous les pays.

Appoline MEYER

Die Hohkönigsburg, welche heute Tausende von Besuchern anzieht, war lange Jahre eine Burgruine und liegt im Waldergentum der Stadt Sélestat.

Im Jahre 1901 schenkte diese die Ruine dem deutschen Kaiser Wilhelm II welcher als bald mit der Restaurierung begann. Zuerst musste eine Strasse gebaut werden, denn es bestand nur ein Waldweg. Dazu mussten viele Arbeiter angestellt werden, ausländische, besonders viele Italiener ; auch von ST-Pilt und den Nachbarndörfern fanden viele einen guten Verdienst.

Es gab damals noch keine Camion, alles musste mit Pferden oder Ochsen gespann hinauf befördert werden.

Im Forst, heute Lotissement, wurde Lehm gegraben den 2 Fuhrleute mit Pferdegespann hinauf beförderten. Leider mussten beide ihr Leben lassen. Bei einem schweren Gewitter rutschten die Erdmassen ab und beide wurden darunter begraben. Ein Feldhüter, Georges THIEBAUT, der vor dem Gewitter Schutz suchte, konnte sich noch befreien und Hilfe holen, aber leider umsonst. Ein Enkel von einem der Verunglückten, MULLER, lebt noch hier im "Maison de Retraite". Im Jahre 1908 war es soweit und die Einweihung der

Im Jahre 1908 war es soweit und die Einweihung der Burg am 13. Mai 1908 bleibt mir noch gut in Erinnerung.

Trotz Regenwetter standen wir Schulkinder längs der Strasse, einige mit schwarz, weiss, roten Fähnschen in den Händen. Es marschierten Truppen mit Soldaten. Das Mittelalter wurde versinnbildlicht durch eine Gruppe gepanzerter Ritter, gekleidet wie damals mit Visier, auch die Pferde waren für dies ausgerüstet. Wir waren rechtängstlich vor den galoppierenden Pferden.

Dann kam der Kaiser mit seinem Gefolge und "Hoch" riefen wir alle.

Bei der Mairie war der Gemeinderat und die Musik spielte die Nationalhymne. Am Mittag hatten wir dann Schulfrei.

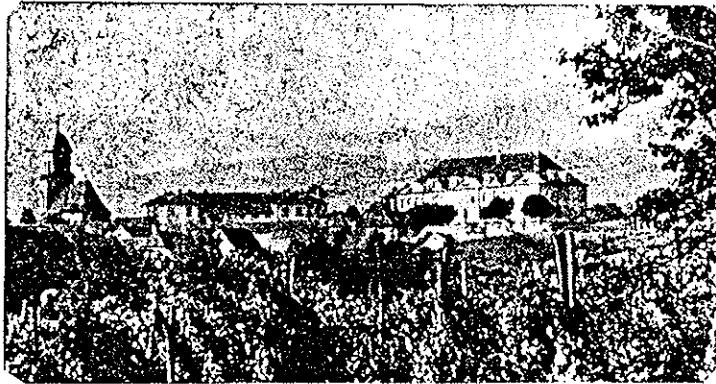
Die Rückfahrt des Kaisers war immer über Kintzheim nach Schlettstadt von wo er seinem Zug nach seinem Schloss Urville bei Metz zurückfuhr.

Schon bald nach der Vollendung wurde die Burg von Vereinenu. Touristen besucht, welche damals noch die Mühe nicht schenten von der Bahn St-Pilt bis zur Burg zu marschieren. Heute kommen Besucher aus allen Ländern, aber mit Autos und Cars und soweit ist in der guten Jahreszeit, besonders in der Ferienzeit, in unseren Strassen in St-Pilt, besonders die Route du Vin, ein grosser Verkehr der mit jedem Jahr schwieriger wird.

SAINT-HIPPOLYTE
o + o + o + o + o + o + o +

vertraut seine Knabenschule
den "FRERES DE MARIE" an.

(nach den Erinnerungen des Abbé Jérôme REBSOMEN)



Seit 1826 leiteten die "Frères de Marie" (Marienbrüder) das Collège von Saint-Hippolyte. Diese Brüder waren ohne Zweifel den Einwohnern bekannt und die Kinder der Ortschaft konnten auf den Listen der Schüler des Pensionnats eingetragen werden. Der Gedanke, sich den Brüdern anzuschliessen konnte sogar in einem oder Anderen der Blondköpfe aufkommen, der um seine Zukunft bekümmert war.

"Anfang Januar 1848 übernahmen die Brüder die Leitung der Knabenschule der Gemeinde, die bisher geführt war vom ehrbaren Schulmeister Herr WEBER und seinem Sohn. Herr Joseph ENDERLIN, ein aus FRIBOURG (Schweiz) durch den "Sonderbund" ausgewiesener Ordensmann, installierte Herrn Michel GOEPP als Lehrer der Klasse für die Grossen und Herrn Aloïse GERBER als Lehrer für die zahlreichere Klasse der kleinen. Er verblieb einige Tage bei ihnen, um alles in Gang zu bringen. Schnell gewann er die Kinder für sich, indem er ihnen manchmal Zuckerbohnen oder Bonbons schenkte. Somit änderte sich die äussere Haltung der Buben sofort und, so ausgelassen sie bisher waren - sogar in der Kirche -, besonders auf den Strassen, sah man sie bald sehr ordentlich geworden, im Katechismus, in der Schule und auch sonstwo.

Ich war damals in der Klasse der Grossen, sowie auch Herr DANNER, der Frère de Marie wurde.

Die erste Kommunion fand statt am Sonntag quasimodo. Bei dieser Gelegenheit unternahm Herr GOEPP etwas, dass der Schulmeister nie getan hatte : die zukünftigen Erstkommunikanten wohnten dem Katechismus bei, den der Pfarrer im Laufe des Winters abhielt in einem Schulsaal der Mädchenschule, die geführt war von der Schwester Schulleiterin. Aber vor dem Eintreffen der Marienbrüder war von einer ordentlichen Vorbereitung nie die Frage gewesen. In der Osterwoche nahm Herr GOEPP diejenigen Knaben apart, die der Herr Pfarrer für würdig befunden hatte, zur ersten Kommunion zugelassen zu werden.

In einer Art zusätzlicher Retraite von drei oder vier Tagen bemühte er sich, in sie die nötige Bereitschaft zum ersten Empfang des Leibes Jésu zu bringen. Er tat dies 1848 jedes Jahr.

Ausserdem begünstigten und verbreiteten die Brüder eifrig eine andere Andachtsübung : diejeniger der Mutter Gottes. Schon am ersten Jahr ihrer Anwesenheit wurde der Monat Mai mit ihren Schülern besonders gefeiert, lange bevor dies in der Pfarrei üblich wurde. Einige Schüler guten Willens-an denen fehlte es nicht-gingen in den letzten Tagen des Monats April im Walde schönes Moos holen, sowie andere Ornamente, verfertigten Girlanden, um einen kleinen, improvisierten Altar zu zieren. Diesen überragte eine zu dieser Gelegenheit frischbemalte Mutter-Gottes-Statue. Herr GOEPP war Zeichner und auch ein wenig Künstler. Jeden Abend des Monats Mai endete die Schule mit irgend einem Gebet oder einem Lied zu Maria, mit dem Erzählen einer Geschichte, welche die Andacht und das Zutrauen zur Mutter Gottes aufmuntern sollte."

Der Sorgfalt nach zu beurteilen, mit welcher die Brüder die christliche Bildung zukommen liessen, ist es gestattet anzunehmen, dass ihre Lehrmethode auch in nichtreligiösen Fächern die beste war. Ein anderer Beweis hierfür könnte die grosse Zahl der jungen Hippolyter sein, die ihre Studien fortsetzten, um zu höheren Stellen zu gelangen, im Lehrwesen, im Sekretariat, im Priestertum, im religiösen Leben, die "Société de Marie" nicht zu vergessen.

Hier, dem Geburststag nach angegeben, die aus St-Hippolyte stammenden Marienbrüder :

MISTLER Joseph	geboren	24.08.1824	verstorben	2.05.1910 im Legatio, Spanie
SIMLER Joseph	geboren	21.10.1833	verstorben	4.04.1905 in Nivelles, Belg.
ENGEL Charles	geboren	12.11.1836	verstorben	17.03.1910 in St-Hippolyte
DANNER Antoine	geboren	20.02.1839	verstorben	5.07.1924, Wien, Oesterreich
REBSOMEN Jérôme	geboren	15.09.1839	verstorben	15.01.1910, Nivelles, Belg.
HEYDORF Charles	geboren	21.10.1856	verstorben	16.12.1938, Nivelles
SIMMLER Joseph	geboren	2.05.1857	verstorben	1.02.1920, Rèves, Belg.
GSELL Eugène	geboren	8.09.1862	verstorben	23.01.1930, St-Hippolyte
KETTERLE Achille	geboren	2.11.1872	verstorben	31.01.1955, St-Hippolyte
THIRION Hippolyte	geboren	18.11.1874	verstorben	23.05.1897, Ris Orangis
HERRMANN Hippolyte	geboren	1.11.1875	verstorben	5.01.1963, St-Hippolyte
GUTH Charles	geboren	21.08.1875	verstorben	6.06.1902, Merles, bei Paris
FUCHS Charles	geboren	8.10.1878	verstorben	3.4.1953, Brusasco, Italien

.../...

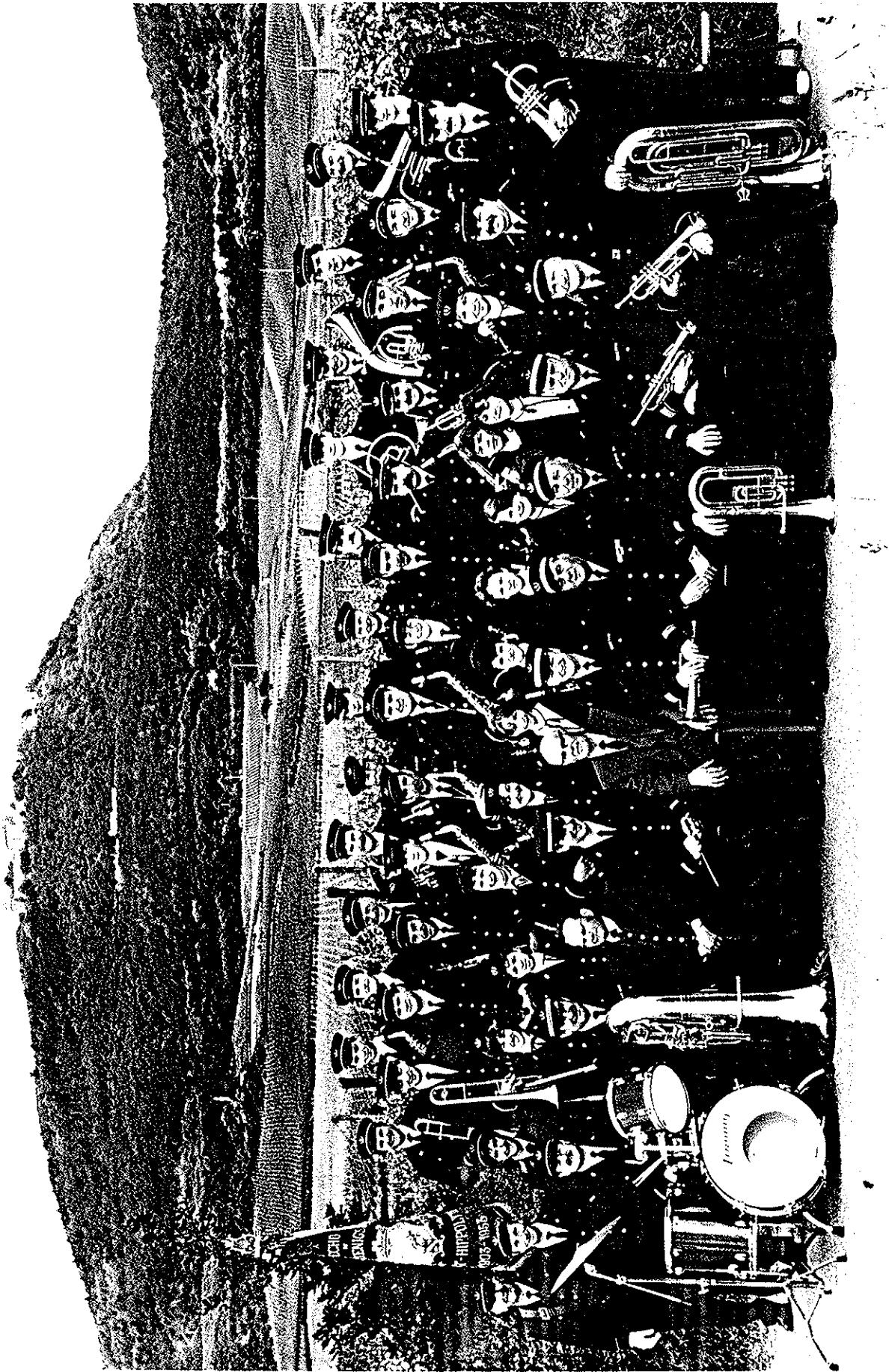
FUCHS François-Xavier, geboren 12.10.1884, verstorben 6.12.1957, St-Hippolyte
BLEGER Lucien geboren 9.06.1907, verstorben 24.6.1983, Art-sur-Meurthe
SONNTAG Joseph GEBOREN 2.1.1914

Leider kam der Krieg von 1870. Das Elsass wurde von Deutschland annexiert und in den Gleichschritt der neuen Herren gebracht, angefangen bei den Schulen. Die Brüder, deren Mutterhaus sich in Frankreich befand, waren als unfähig erklärt, die deutsche Kultur zu verbreiten. Nach und nach gab man ihnen zu verstehen, dass sie unerwünscht waren. So verliessen sie 1872 die Gemeindeschule und das Collège 1875... als beide Anstalten in voller Blüte standen.

A.A., SM

"Uebersetzung von Adolphe NOBEL"

oOo





Société de Musique ECHO DU HAUT-KÖNIGSBOURG ST-HIPPOLYTE

Fondée en 1896 — membre de la F.S.C.M. et de la F.S.M.A.

Im Elsass war die Musik von jeher eine lebendige Kunst, gepflegt mit Liebe und Begeisterung. Religiöse Musik und weltliche Musik haben da günstigen Boden gefunden und sind dem Volk durch seine Geschichte gefolgt.

Auf musikalischen Gebiet wird Saint-Hippolyte von dieser Regel nicht ausgeschlossen und besitzt in seinen Mauern einen dynamischen Musikverein, dessen Ruf nicht mehr zu schaffen ist und um den es viele grössere Ortschaften beneiden ; die Société de Musique ECHO DU HAUT-KÖNIGSBOURG.

IHRE IDENTITAETSKARTE

Benennung	:	ECHO DU HAUT-KÖNIGSBOURG
Zweck	:	Förderung und Pflege der Volksmusik
Gegründet	:	1896
Eingetragen	:	Register der Vereinigungen des Gerichts Ribeauvillé Band II, Nr. 22
Ausbildung	:	Harmonie
Aktive Mitglieder	:	50
Präsident	:	BREITEL Michel - Ehrenpräsident : GERBER Fernand
Vize-Präsidenten	:	RAFFATH Claude
	:	MULLER Marcel
Direktor	:	HUBER Marc - Ehrendirektor : ENTZMANN Pierre
Schriftführer	:	HUBER Claude
Kassenleiter	:	WANNER Albert

INSTRUMENTALE ZUSAMMENSETZUNG

Clarinette	:	11	Saxo-alto	:	5
Grande flute	:	4	Saxo-ténor	:	1
Trompette	:	6	Trombone	:	4
Bugle	:	4	C/Basse	:	3
Baryton	:	7	Percussion	:	3

Angeschlossen an :	La Confédération Musicale de France	CMF
	L'Union des Fédérations Musicales d'Alsace	UFMA
	La Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace	FSMA
	La Fédération Catholique de Chant et Musique	FSCM
	L'Union Française du Bénévolat Associatif	UFBA

..../...

TAETIGKEIT IM JAHR 1987

Wenn die Lebenskraft einer Vereinigung nach der Zahl seiner Leistungen gemessen wird, steht das ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG zweifellos an guter Stelle. Ausser den vom Publikum nicht bemerkten Tätigkeiten (wöchentliche Proben, Arbeitssitzungen) hat der Verein an allen lokalen Veranstaltungen mitgewirkt und ohne falsche Bescheidenheit kann behauptet werden, dass man sich keine mehr oder weniger wichtige Veranstaltung ohne das ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG vorstellen kann. Zum Beweis :

- 11.01 Pfarrei-Fest im Gemeindefestsaal
17.01)
18.01) Musikalischs Wochenende auf den Chaumes
01.02 Winterkonzert
19.04 Ostern : Prozession der Kommunikanten
02.05 Einweihung vom Parcours de Santé des Club Vosgien
09.05)
10.05) Individueller Wettbewerb F.S.M.A. im Guémar
16.06 20. Jahrestag der Société de Pêche
21.06 Lieber-Herrgotts-Tag, Prozession
27.06 Hundert-jähriges Bestehen der C.M.D.P. von Saint-Hippolyte
04.07 Einweihung des Tennis-Platzes
05.07 Winzerfest der Sapeurs-Pompiers
13.07 Fackelzug
19.07 Fest des Pinot-Noir in Rodern
09.08 Patronstag in Saint-Hippolyte
30.08 Weihe der restaurierten Kirche in Orschwiller
06.09 Pfifferdaj, Umzug und Konzert
31.09 Dusenbach, Wallfahrt
20.09 Fest des Neuen Weines
27.09 Fest des Neuen Weines, Kongress F.S.M.A. in Sundhouse und F.S.C.M. in Eguisheim
07.11 Familienabend
08.11 Generalversammlung
11.11 Waffenstillstandfeier



SEINE MUSIKSCHULE
oooooooooooooooooo

Die Zukunft einer Vereinigungen hängt ab von seiner Verjüngungsmöglichkeit und dem Erneuern seiner aktiven Mitglieder. Deshalb, und dies seit mehreren Jahren, macht das ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG wichtige Anstrengungen zur Ausbildung und Rekrutierung. Eine etwa 20 Schüler starke Musikschule wird unter der Leitung des Centre Départemental de Musique et Culture (C.D.M.C.) betrieben. Zwei Ausbilder, Monsieur Patrick PORETTI und Mademoiselle Simone JAEGLE lehren am Freitag und Samstag Notenkenntnis und Instrumentalspiel. Die Lehrgänge finden im Musiksaal statt. Für die Nachwuchsschule der jungen Musiker und deren Verwaltung ist der Vize-Präsident Claude RAFFATH verantwortlich. Die Betriebskosten sind verteilt unter das C.D.M.C., die Gemeindeverwaltung und die Schüler einerseits, die zwei restlichen Drittel fallen ganz zur Last des Vereins. Dazu kommen die Ausgaben für Anschaffen der Instrumente, von Material, von Uniformen, die fast vollständig von der Vereinigung getragen werden. Da jedoch der Preis der Instrumente sehr hoch ist, werden die Musiker dazu aufgemuntert, ihre Instrumente selbst zu erwerben, was je nach dem Fall ermöglicht wird durch Gewährung zinsfreier Kredite. Eine ordnungsmässige Finanzverwaltung wird durchgeführt. Der Verein der eine Jahressubvention von der Gemeinde erhält funktioniert in voller Unabhängigkeit.

Wir nehmen die uns gegebene Gelegenheit wahr, um an die jungen Buben und Mädchen, an deren Eltern, welche durch die Uebung der Instrumentalmusik interessiert sind, einen Appell zu richten, sich mit den führenden Personen in Verbindung zu setzen, die ihnen jede nützliche Auskunft über die Einschreibung in die Musikschule geben werden.

DIE GESCHICHTE der Société de Musique
"ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG"

Wenn unser Verein im Sommer durch die Strassen zieht wundern sich zahlreiche Touristen darüber, in einer Ortschaft von 1.200 Seelen eine so starke und junge Formation zu sehen. Tatsächlich, dank dem Nachwuchs, den wir jedes Jahr erhalten, dank dem Jungen Direktor und seinem modernen Répertoire, sieht man unserem Verein sein Alter nicht an.

Es ist im vorigen Jahrhundert, in der Tat, dass das Ensemble Gestalt annahm, entstanden aus einem kleinen Liebhaberorchester, das man familiärerweise den "Giegelverein" nannte.

.../...

Der damalige, sehr musikalische Maire, wollte es jedoch nicht dabei belassen, und, durch einige junge Elemente verstärkt, wurde die kleine Gruppe 1896 zum Musikverein von Saint-Hippolyte, erhielt 1903 ihre Fahne und wurde ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG benannt. Maire CHEVROTON war der erste Präsident und sein geistreicher Komplize, Joseph THIRION, der erste Musikleiter. Letzterem gelang es, durch die Ausbildung neuer Musikantenschüler, eine gefällige Gemeindemusik aufzustellen, die gegen Jahrhundertende voll aufblühte. Das Ensemble machte weiter Fortschritte unter dem Stab eines neuen Direktors, der ebenfalls THIRION hieß, den man aber den "GROSSEN THIRION" nannte, weil er den Verein mit grosser Fähigkeit leitete. Leider verstorben, wurde er ersetzt durch Monsieur MINERY, oft unterstützt durch den bescheidenen und immer treuen Gründungsdirektor, Joseph THIRION. So führte der Musikverein seine tätigkeiten fort, die leider durch den ersten Weltkrieg 1914 unterbrochen wurden. Die Mitglieder wurden verstreut und eine grosse Zahl unter ihnen kehrten nie mehr ins Geburtsdorf zurück.

Nach dem Waffenstillstand von 1918 stellte sich die Musik wieder zusammen, aber nur in geringer Zahl. Das Interesse war nicht mehr dasselbe und die Rekrutierung geschah nur schwierig, trotz der Anstrengungen der früheren Musiker und des Nachkriegsmaire, Monsieur Ernest BIECHER. Langsam glitt die schöne Musik einem wahrscheinlichen Ende entgegen.

Nur einige Mutige spielten gelegentlich der Kälbe auf, um das Aussehen eines Weiterbestehens zu geben, als 1930 eine musikbegeisterter Vikar eintraf, der rasch die Scherben zusammenbrachte und das Ganze wieder aufleben liess. Es waren damals nur eine Handvoll : die Herren WEYH Jules, MEYER Joseph, SCHILDKNECHT Joseph, THIRION Albert, KOEBERLE Paul und BLEGER Hippolyte, welche diesem neuen Direktor im Priestergewand folgten, Herrn Abbé Léon BOURGEOIS.

Dieses Blechquintett gesellte sich zum Kirchenchor, um den Gottesdienst an grossen Feiertagen zu verschönern. Und später, auf Verlangen des Cercle Saint-Fulrade, trugen diese Musikliebenden dazu bei mit einigen Nachwuchs eine neue Fanfare zu bilden. Die Formation wurde sogar, gelegentlich eines Concours Départemental AGR, sehr bemerkt und erhielt die glänzende Note von 149 Punkten auf 150. Dies geschah 1939 und ein zweiter Weltkrieg sollte den neuen Schwung brechen. Der Direktor wurde durch die Deutschen ausgewiesen und die Herde verstreute sich.

Es klang die Stunde der Befreiung. Die Gruppe beeilte sich, wieder zusammenzukommen. Und da geschah das Wunder. Eine grosse Anzahl von Jungen meldeten sich, die von den Älteren, M. WEYH Jules an der Spitze, mit Eifer ausgebildet wurden. Pfarrer BOURGEOIS, der eng mit der Jugend des Dorfes verbunden war, war dazu bestimmt nicht fremd und unter seinem Einfluss traten zahlreiche jungen der Musik bei, oder dem Kirchenchor, dessen Direktor er ebenfalls war. Für das ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG war es eine wahre Auferstehung, denn 1950 zählte das Ensemble schon mehr als 30 Musiker, von denen die meisten das Soldatenalter noch nicht erreicht hatten. 1951 gab sich die junge Sektion einen Vorstand, unter Präsidentschaft von M. Albert THIRION und unter allgemeiner Begeisterung übernahm sie 1952 Name und Fahne des ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG. Abgesehen von einer Gemeindesubvention, übernahmen die Mitglieder auf eigene Kosten die Anschaffung von Instrumenten, von Uniformen und die Wiederinstandsetzung der Fahne, des ruhvollen Wahrzeichens, dass die Gemeinde überlassen hatte.

Dank der Aufopferung des Präsidenten Albert THIRION und seines Vorstandes folgten für den Verein erfolgreiche Jahre. Junge schlossen sich weiter den Reihen an, bereits ausgebildet von den Neulingen von 1945, immer mit dem Kameradschaftlichen Freundschafts-und Mithilfegeist, der gepriesen und gelehrt wurde durch Abbé BOURGEOIS, dessen Eigenschaft als Pfarrer sich bedeutend auswirkte. Zu verschweigen ist nicht die Rolle von M. René HEYBERGER, Schriftführer, Sous-Chef und Ausbilder. Er war Haupttriebfeder des Vereins, und nie wird man ermessen können, wieviel Takte von seiner Feder geschrieben oder umgesetzt wurden.

Unter dem wohlwollenden Stab von Abbé Léon BOURGEOIS, erreichte der Musikverein ein bis jetzt nie gekanntes Niveau. Aber die seit langem befürchtete, schreckliche Prüfung liess nicht auf sich warten : als Curé-Doyen 1961 nach Soultz ernannt, verliess der Direktor das Dorf und die Musik, die ihm so sehr ans Herz gewachsen war.

Der damalige Präsident, M. Henri DEISS, liess sich jedoch nicht entmutigen und entdeckte schliesslich die kostbare Perle, die unserer Musik weiteren Aufschwung geben sollte : M. Pierre ENTZMANN, von Ribeau-villé. Als erstklassiger Musiker trug er in das Repertorium unserer Vereinigung die schönsten Weisen der Volksmusik ein. "Genauigkeit und Präzision", das waren die Anforderungen des neuen Direktors und während fast zwanzig Jahren sollten die schönsten Melodien von Strauss, Bizet, Brahms, Verdi und anderen Komponisten das Publikum von Saint-Hippolyte und den Nachbarsgemeinden beglücken. Ihrerseits blieb die Gemeindebehörde nicht teilnahmslos und bewilligte die finanzielle Hilfe, die zum Weiterbestehen des schönen Ensemble nötig war.

1969 Präsident geworden, vervollständigte M. Fernand GERBER den Aufbau mit der Gründung einer Musikschule, wahre Ausbildungsstätte, die bald ihre Früchte trug. Um die wirtschaftliche Zukunft des Vereins besorgt, war er ebenfalls der Urheber des "Fête du Vin Nouveau" die gleich bei ihrer ersten Durchführung (1972) alle Hoffnungen der Organisatoren übertraf und heute den Hauptteil der Bedürfnisse der Musik deckt.

Die Niederlegung ihres Amtes zweier Hauptelemente, Direktor und Präsident, stürzte jedoch die Musik in Verlegenheit und sie musste vorübergehend über ihre sichersten Stützen verzichten : Direktion und Ausbildung der Jungen.

M. Marcel HUBER übernahm für einige Zeit die freigewordene Stelle von M. Fernand GERBER, übergab sie aber rasch einem Jüngeren, während man sich über den Nachfolger von M. ENTZMANN nicht einig werden konnte. Die Musikschule wurde Ausbildern anvertraut, die kaum Interesse an diesem Amt hatten und Spannungen kamen auf. Zum Glück sollte der von Pfarrer BOURGEOIS eingeprägte Kameradschaftsgeist überhandnehmen und über die Krise siegen. Der neue Präsident, M. Michel BREITEL nahm energisch die Lage zur Hand, derweil M. ENTZMANN, als wahrer Kapitän, den Stab wieder ergriff, um das abtreibende Schiff zu retten. Et tat dies vier Jahre lang, mit dem Ernst und der Fähigkeit, die er immer bewiesen hatte, um die Installation eines jungen Direktors zu begünstigen, und zwar M. Marc HUBER aus den Reihen des Vereins. Nach glänzender Ausbildung und aus den Ratsschlägen und den Erfahrungen des "Chef" Nutzen ziehend, dirigierte er zur Zeit die Musik mit einer meisterhaften Fähigkeit, die manch einer zu Beginn bei ihm nicht vermutet hätte.

Heute, 92 Jahre nach der Gründung der Société de Musique, folgen etwa 50 Musiker, mit demselben Ideal wie ihre Vorgänger, der scharlachroten Fahne, einziger Zeuge der freiwilligen und uneigennützigen Tätigkeit mehrerer Generationen von Musikern, damit lebendig bleibe in Saint-Hippolyte die Musik ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG.

DIE ENTWICKLUNG
oooooooooooooooo
oooooooooooo

Die Welt ändert sich und jede Vereinigung ist einem ständigen Wandel gegenübergestellt. Diese Entwicklung wird begleitet von einer Aenderung des Bildes, dass die Musik von sich selbst gibt. Die Harmoniemusik kann sich vor diesem Wandel nicht abseits stellen und muss gewisse Orientierungen und Initiativen vornehmen. Die Frage des Repertoariums soll nicht vernachlässigt werden und wir müssen versuchen, aus den immer wieder begangenen Pfaden heraus zu kommen, sogar wenn wir an den Gewohnheiten der Älteren rütteln müssen denn wir müssen uns so eng als möglich an den Wandel des Geschmacks auf dem Gebiet der Musik halten, ohne jedoch das musikalische Erbe unserer Vorfahren zu vernachlässigen.

Unter der Triebkraft unseres jungen Dirigenten Marc HUBER ist das ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG im Begriff, diesen "rank" zu nehmen. Die Richtung ist gegeben und scheint nicht mehr abgeändert werden zu können. Musiker und die Verantwortlichen sind dessen immer mehr bewusst dass, will man den Rang behalten, den sie jetzt innehaben, ohne zuviel durch die rasende Konkurrenz Medien und anderer Freizeitgestaltungen zu leiden, eine Musik vorgetragen werden muss, die lebend, gefällig, von guter Qualität und der Zukunft zugewandt ist. Unsere Arbeiten und unsere Vorhaben gehen in diese Richtung. Als Beweis, die musikalischen Wochenende, die Lehrgänge für Ausbildung von Instrumentisten und Direktoren.

UNTERSTUETZT DIE MUSIK, DENN ES IST DIE EURIGE

Der Gemeindebehörde, seinen Ehrenmitgliedern sowie der ganzen Bevölkerung spricht die Société de Musique ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG seinen lebhaftesten Dank aus für ihre Unterstützung und dass Interesse, das sie ihr unaufhörlich erweisen und lädt sie jetzt schon ein zu ihrem Winterkonzert, am 6. und 7. Februar 1988.

Michel BREITEL

Président de la Société de Musique
"ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG"

(Traduction : Adolphe NOBEL, le 14 & 15.12.1987)

JOHRHUNDERTLANGI KAMPF ZWISCHE ST-PILT UN ORSCHWILLER

Vor lange Zitte han St-Pilt un Orschwiller des Gebiet Andaldovillare gebild, Egetum vum Abbé Fulrad durich e Schankung vom Charlemagne.

Wahrend viel Johrhunderte han die zwei Derfer jeedi e eigene Bann g'hatt, awwer oj e gmeinschaftlige, gelaje zwische St-Pilt un Orschwiller un wiel dar nie genauj üssgmasse gsin isch, hetts nadierlig zwische de Inwohner standig Stampeneje gan !

Emol, am 9. Dezamber 1730, han sie in Orschwiller eine in Abwaaseheit z'm Tod verurteilt un dar hett solle bildlig, also als Pupp, uffg'hankt waare. Sidder 1664 isch d'r Galge unte bie d'r alte Reemerstross gstande, uff'm vermeintlige Orschwiller Bann. "Halt ! han d'Sankt Pilter gsait, do wurd nix uffg'hankt ! Do isch gmeinschaftlicher Bann ! Do han mir oj noch mitzeredde ! Mir schriewe unserem Herzog uff Nancy !" - "Un mir, han d'Orschwillemer zeruck gane, mir wande uns an d'r Conseil Souverain d'Alsace !" Dar Conseil hett tatsachlig in de Orschwillemer racht gane un am 29. Mai 1731 sin sie an d'Arweit un han dane Galge afange uffrichte. Awwer gebibbelt hett's ne doch, denn hinterum han sie erfahre, dass sie in St-Pilt d'Saawel schliffe un d'Pulversackle vollmache ! Vorsichtshalwer han sie vu Schlettstadt e Abteilung Dragoner vum Rejemant "Dauphin-Dragons" un Infanterie vum Rejemant "Champagne" zuer Unterstützung kumme lo, mit Order sofort ze schiesse, wenn d'Sankt Pilter agriffe sotte. Mehreri Offizier vu dane Soldate sin vorsichtig uff Sankt-Pilt geritte fuer fescht ze stelle, wie witt ass die Kampfvorbereitunge vorangschrifte sin ... Un was isch passiert ?

D'r "Monsieur De Louis, prévost de St-Hippolyte" un die Iewohner, han die Militaires ganz friendlig empfange ! Vo Kriegsrummel ke Spür ! un e "Verre de l'amitié" han sie oj noch serviert bekumme. Ganz fideel sin sie widder zue de "habitants Dorschvillers", wie's im Bericht heisst, un in ihri Kasarne zeruck !

M'r Weiss nit, wie die schrecklig Affaire üssgange isch. Wohrschienlig isch d'r Galge uffgstellt worre. M'r hett ne jo immer widder kenne brüche ... Awwer die Spannung zwische Sankt-Pilt un Orschwiller hett noch lang gedührt, denn die exakte Granze sin jo erscht anno 1791, unter d'r Revolution, feschtgelajt worre.

Adolphe NOBEL
(noch'm Bericht vum Antoine SIEGEL,
Archives de Nancy).



le 22 JAN. 1988

PRIME A L'AMELIORATION DE L'HABITAT (P. A. H.)

Cette prime a été instituée pour aider les propriétaires occupant leur appartement à effectuer certains travaux d'amélioration. Elle n'est donc pas spécifique aux travaux visant à économiser l'énergie.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

A condition que leurs ressources ne dépassent pas un plafond déterminé en fonction de leur situation de famille :

- Le propriétaire ou usufruitier du logement à améliorer qui l'occupe à titre de résidence principale.
- Eventuellement une personne physique dont les descendants ou descendants ou ceux de son conjoint sont propriétaires ou usufruitiers du logement à améliorer et l'occupent à titre de résidence principale.

Exemple : Lorsque l'occupant du logement ne peut financer les travaux à entreprendre et que ce financement est assuré par son descendant ou descendant direct ou indirect, ce dernier peut prétendre au bénéfice de la P.A.H.

Dans cette hypothèse, les conditions de ressources sont applicables à la fois au demandeur et à l'occupant du logement.

POUR QUELS LOCAUX ?

Pour des locaux construits depuis plus de 20 ans et qui ne sont pas conformes aux normes minimales d'habitabilité.

Ces conditions d'ancienneté ne sont pas exigées lorsqu'il s'agira uniquement :

- de travaux d'accessibilité ou d'adaptation du logement aux handicapés physiques,
- de travaux d'isolation phonique et d'occultation de la lumière naturelle des logements occupés par des travailleurs manuels appelés à travailler la nuit.

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Pour tous travaux visant à mettre le logement en conformité totale ou partielle avec les normes minimales d'habitabilité.
- Pour des travaux visant à économiser l'énergie (amélioration du rendement du chauffage, pose de compteur de chaleur et équilibrage de chauffage, régulation de chauffage, recours aux énergies nouvelles et amélioration de l'isolation thermique du bâtiment), à condition qu'ils soient conjointement à des travaux de mise aux normes minimales d'habitabilité partielle ou totale.
- Pour des travaux d'accessibilité et d'adaptation aux handicapés physiques.
- Pour des travaux d'isolation phonique et d'occultation de logements occupés par des travailleurs de nuit.

MONTANT DE LA PRIME

- Cas des travaux de mise en conformité totale et de travaux visant à économiser l'énergie

La prime est égale à 20 % du coût des travaux, plafonnée à 14.000.- Francs par logement.

La prime est portée à 25 % et le plafond à 17.500.- Francs si les logements sont inclus dans un programme d'intérêt général (convention passée entre la Municipalité et l'Etat)

- Cas des travaux d'accessibilité et d'adaptation aux handicapés physiques et travaux d'isolation phonique et d'occultation de logements occupés par des travailleurs de nuit.

La prime est égale à 50 % du coût des travaux, plafonnée à 14.000.- Francs par logement (17.500.- Francs dans le cadre d'un programme d'intérêt général). La prime pour accessibilité et adaptation aux handicapés physiques est cumulable avec la prime pour mise aux normes.

- Cas de cumul avec la subvention de travaux de sortie d'insalubrité

La prime à l'amélioration de l'habitat est égale à 50 % du coût des travaux, plafonnée à 35.000.- Francs par logement.

S U B V E N T I O N P O U R T R A V A U X

D E S O R T I E D ' I N S A L U B R I T E

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les propriétaires-occupants, à condition que leurs ressources ne dépassent pas 100 % des plafonds PAP, déterminée en fonction de leur situation familiale.

MONTANT DE LA SUBVENTION ?

La subvention, égale à 50 % du coût des travaux dans la limite de 1.400.- Francs de travaux subventionnables par mètre carré de surface habitable, est plafonnée à 35.000.- Francs par logement.

POUR QUELS LOCAUX ?

Pour des locaux construits depuis plus de 20 ans ayant fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité et constituant depuis au moins 2 ans le logement principal du demandeur.

CUMUL

Les personnes dont les ressources sont inférieures à 70 % du plafond PAP bénéficiant de cette subvention, peuvent prétendre à l'octroi d'une prime à l'amélioration de l'habitat si les travaux de sortie d'insalubrité sont effectués conjointement à des travaux de mise aux normes minimales d'habitabilité partielle ou totale.

Dans ce cas, la prime à l'amélioration de l'habitat est égale à 50 % du montant des travaux, plafonnée à 35.000.- francs par logement.

POUR QUELS TRAVAUX ?

Pour tous travaux visant à supprimer les causes d'insalubrité :

NATURE DES TRAVAUX DE SORTIE D'INSALUBRITÉ

Les travaux susceptibles de bénéficier d'un financement sont limités à ceux indiqués ci-dessous :

Stabilité et étanchéité à l'air des murs, y compris éventuellement le ravalement lorsque ce dernier est consécutif aux travaux de réparation et nécessaire pour la bonne conservation de l'ouvrage;

Stabilité des charpentes;

Stabilité des planchers et circulations intérieures (notamment les escaliers);

Etanchéité des toitures et de leurs accessoires;

Lutte contre l'humidité tellurique avec, si nécessaire, intervention sur les parties communes extérieures;

Etanchéité des menuiseries extérieures;

Maintien, remise en état ou établissement de w.c. en nombre suffisant, situées à l'étage ou à un dénivelé de distance;

Établissement, aménagement, remise en état des branchements et colonnes; égouts (ou dispositifs d'épuration); eau potable; gaz, électricité; ventilation et conduits de fumée;

Amélioration de l'isolation thermique lorsqu'elle est insuffisante pour protéger les occupants des contraintes climatiques;

Démolition de constructions annexes facteurs d'insalubrité

OU S'ADRESSER ?

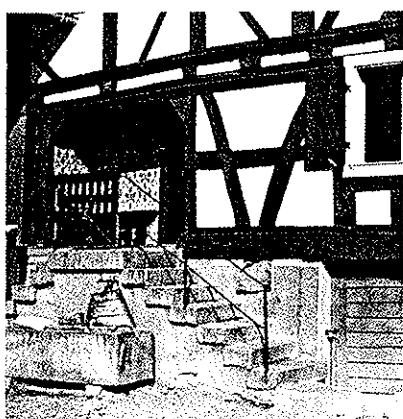
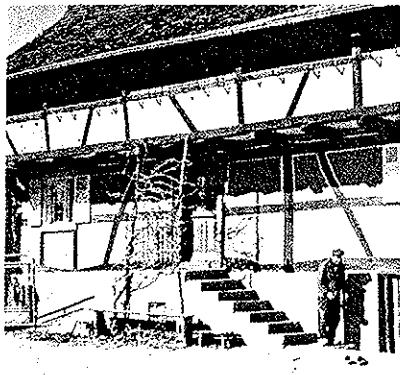
à la DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
Cité Administrative
Service HAB/IFC - Bât. "TOUR" -
68026 COLMAR CEDEX

Tél. 89.23.99.20 - Poste 3175

SUBVENTIONS COMMUNALES POUR TRAVAUX DE RESTAURATION
DE MAISONS ANCIENNES

OoO

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer, en 1988,
les subventions suivantes :



- ° pour la mise à jour du colombage et peinture : 50,00 F/m²
- ° pour la rénovation du crépi avec colombage : 25,00 F/m²
- ° pour la peinture du crépi avec colombage : 20,00 F/m²
- ° la rénovation du crépi sans colombage : 20,00 F/m²
- ° la peinture du crépi sans colombage : 15,00 F/m²
- ° la toiture (en tuiles plates uniquement et en zone UA du P.O.S.) : 20,00 F/m²
- ° pour la rénovation ou le remplacement d'une porte cochère en bois en zone UA du P.O.S. :
 - forfait chêne : 2 000,00 F
 - forfait sapin : 2 000,00 F
- ° pour le remplacement de volets existants ou de volets roulants :
 - volet plein : 100,00 F/volet
 - volet avec persiennes : 120,00 F/volet

Aux conditions ci-après :

- l'immeuble doit être achevé depuis plus de 20 ans ;
- les demandes d'autorisation préalable doivent être introduites ;
- les teintes et matériaux prescrits doivent être respectés.

MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'AIDE DEPARTEMENTALE
POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES MAISONS ANCIENNES

CONDITIONS

La date de construction de l'immeuble (maison d'habitation, grange), doit être antérieure à 1900.

Les travaux pris en compte pour le calcul de l'aide départementale sont :

- la réfection de la toiture en tuiles plates, la charpente, la zinguerie,
- la mise au jour des colombages sous crépi;
- la réfection des enduits des façades,
- la menuiserie extérieure (portes, fenêtres).

Si la demande porte sur des travaux déjà réalisés, les factures ne doivent pas exéder un an au moment du dépôt du dossier.

TAUX DE PARTICIPATION

Le pourcentage d'intervention du Conseil Général varie de 5 à 25 % du coût total des travaux, en fonction de l'intérêt architectural et historique de la maison.

Dans certains cas, (communes dont la note PHI est inférieure à 40), une participation complémentaire de 5 % est allouée par la commune de situation de l'immeuble.

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- une lettre de demande adressée à M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin,
- les devis détaillés des travaux à réaliser, ou les factures si les travaux ont déjà été effectués,
- des diapositives de qualité de la maison dans son ensemble, dans la mesure du possible avant et après travaux,
- une notice historique (notamment date de construction),
- un plan de situation,
- une copie de l'avis d'imposition sur le revenu du propriétaire, au titre du dernier exercice,
- la profession.

ADRESSE D'EXPEDITION DU DOSSIER

Monsieur le Président du Conseil Général du Haut-Rhin
Affaires Culturelles et Patrimoine
Hôtel du Département
B.P. 351 - 68006 COLMAR CEDEX
(Tél. 89.22.68.00 - Poste 6204)

PERMANENCES-CONSEIL TENUES PAR L'ASSOCIATION

"MAISONS PAYSANNES D'ALSACE"

MAIRIE DE DANNEMARIE :

le 1er vendredi de chaque mois
de 9 h 00 à 12 h 00

MAIRIE DE SAINT-LOUIS :

le 2ème et 4ème lundi de chaque mois
de 14 h 30 à 17 h 30

MAIRIE DE FERRETTE :

le 3ème mardi de chaque mois
de 8 h 30 à 11 h 30

MAIRIE DE FRANKEN :

le dernier samedi de chaque mois
de 9 h 00 à 12 h 00

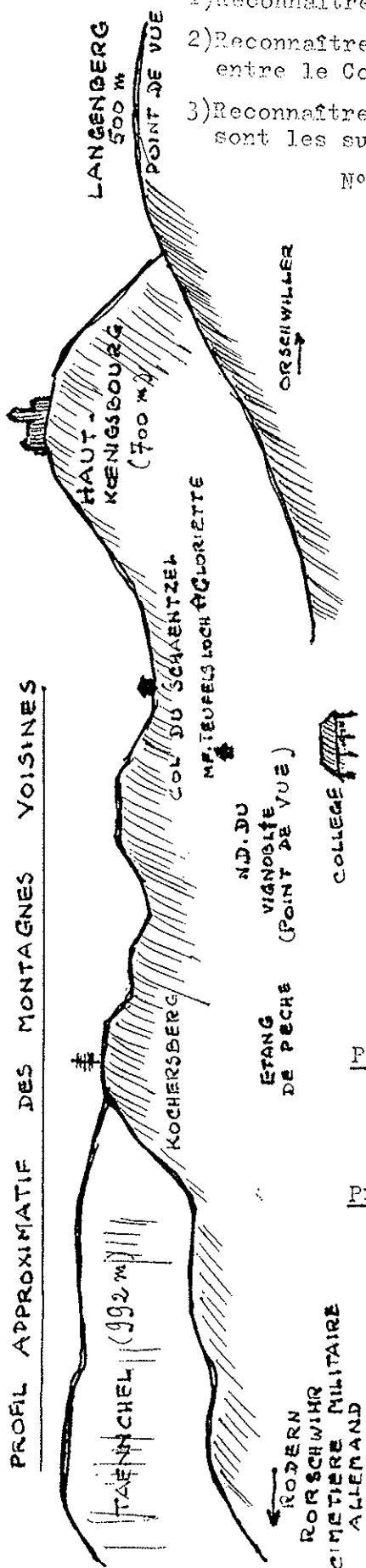
ADRESSE DE L'ECOMUSEE DE HAUTE-ALSACE :

Chemin du Grosswald
UNGERSHEIM
68190 ENSISHEIM

PROMENADES ET RANDONNÉES AUTOUR DE ST-MICHEL-POLYME

Premiers conseils

- 1) Reconnaître les sommets voisins à l'aide du profil ci-dessous
 - 2) Reconnaître les différentes sorties de St.Hippolyte ,côté montagne, entre le Collège et le Parc Walter.
 - 3) Reconnaître les signes divers qui marquent les sentiers.Ces signes sont les suivants.Sur la carte,ils sont indiqués par des numéros.



PROPOSITIONS DE PROMENADES ET DE RANDONNEES

Les temps indiqués sont les temps de marche seule, aller et retour, à environ 3km/heure.

Promenades d'une heure, aller et retour (marche seule)

- 1) ORSCHWILLER, plusieurs chemins partant du Collège,
signes : chevalet bleu, triangle bleu
(repère facile: le clocher d'Orschwiller)
 2. ETANG DE PECHE (ouvert à partir de juin-juillet)
Départ : parc Walter, disque bleu
 - 3) STATUE de N.D. du VIGNOBLE (très beau panorama), chemin de
l'Etang, à mi-chemin, bifurquer à droite

Promenade d' 1 heure à 1 heure 1/2

LANGENBERG, banc, panorama ; départ derrière le Collège (altitude 460 m) disque rouge, vers la droite derrière le Collège.

Promenade de 2 à 3 heures

1. LANGENBERG par le sentier pittoresque de l'Ancien Vignoble , anneau blanc jusqu'au banc du Langenberg
 2. GLORIETTE, FONTAINE du CHEVREUIL, aire de pique-nique chemin direct:rectangle rouge barré de blanc
 3. MAISON FORESTIERE TEUFELSLÖCH, aire de pique-nique, disque bleu
 4. SCHAFLAEGER, Restaurant, par le LANGENBERG, Disque rouge puis rectangle rouge barré de blanc

Randonnées de 4 à 5 heures

- 1.COL DU SCHÄNTZEL et GAVE DE RODERN(Restaurant) , Disque bleu
- 2.CIRCUIT ST.HIPPOLYTE,SCHAENTZEL,ERMITAGE,VALLON DES MOULINS,ROCHER du SANGLIER,ST.HIPPOLYTE , Anneau blanc
- 3.HAUT-KOENIGSBOURG et Ruine OEDENBOURG
 - a) par la Gloriette , Rectangle Rouge barré de blanc, puis, après l'Hôtel,Rectangle rouge
 - b) par le Langenberg (très pittoresque) ,disque rouge,puis rectangle rouge barré de blanc,après l'Hôtel,rectangle rouge

Randonnée de la journée (à pied)

MASSIF DU TAENNCHEL (990 m)Rochers très intéressants.

disque bleu jusqu'au Schaentzel,puis rectangle rouge barré de blanc(cette seconde direction partant dans l'angle formé par la route vers Thannenkirch et celle vers Lièpvre)

Cette grande randonnée peut se faire en utilisant la voiture jusqu'au Parking du ROTZEL.Seul le Taennchel se fera à pied.)
(2 h aller et retour)

PARCOURS DE SANTE

1800 Mètres , 10 stations pour exercices

Départ à 2 km de St.Hippolyte,à gauche de la Route du Haut-Koenigsbourg
(Parking)

:!::!::!::!::!::!::!::!::!:

Amis promeneurs et randonneurs

Pour vous familiariser avec le secteur du Club Vosgien de St.Hippolyte, commencez par les trajets les plus simples.Vous seriez vite en mesure de combiner vous-mêmes des sorties à votre goût.

Les temps indiqués sont évidemment approximatifs.Ils sont prévus pour une cadence normale (en montagne, on dépasse rarement 3 km à l'heure, moyenne pour montée et descente).

Si vous vous égarez, ne perdez pas la tête:vous retrouverez toujours un panneau indicateur : Haut-Koenigsbourg, Orschwiller,St.Hippolyte etc...

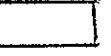
Et n'oubliez pas :C'est pour votre paix,votre bonheur et votre santé que les forêts sont si belles et...si propres.Ne les payez pas en mégots (surtout non éteints!),en papiers gras,en bouteilles vides.Emportez de beaux souvenirs et ramenez vos déchets!Merci mille fois,pour les fleurs, pour les arbres,pour les oiseaux,pour les cerfs et les chevreuils.... et pour vous !

Ad.Nobel Aug.MEYER
Club Vosgien - St.Hippolyte
1988

ERKUNDUNGEN UND WANDERUNGEN UM ST. HIPPOLYTE

grate Ratschlaege

- 1) Die Berge in der Umgebung erkennen (Skizze links)
- 2) Die Verschiedenen Ausgänge aus St. Hippolyte erkenntnissen (Bergseite, zwischen Collège Ste Marie und Parc Walter)
- 3) Die Wegmarkierungen beachten. Die Zeichen sind folgende (Auf dem Plan sind sie durch Nummern angegeben).

Nr 1 Rotes Rechteck  (Grosser Wanderweg - CR 5
(Mittelmeer - Holland)

2b Blaues Dreieck 

2c Gelbes Dreieck 

5a Rote Scheibe 

5b Blaue Scheibe 

8 Rot-weiss-rotes Rechteck 

9 Weisser Ring 

BEACHTET AUFMERKSAM DIESE ZEICHEN AN DEN WEGEN. IHR WERDET STAUNEN, WIE LEICHT IHR EUCH IMMER ZURECHTFINDEN WERDET.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

W A N D E R V O R S C H L A E G E

Die angegebenen Zeiten sind die ungefähren Marschzeiten, hin und zurück (Mittelzeit in den Bergen : 3 Km pro Stunde.)

1) In einer Stunde können Sie (hin und zurück)

a) nach ORSCHWILLER - mehrere Wege vom Collège aus
Zeichen : blaues Kreuz, blaues Dreieck, oder
Richtung : Kirchturm von Orschwiller

b) Zum Fischweiher (geöffnet ab Juni, Juli)
vom Parc Walter aus, blaue Scheibe

c) Zur Mutter-Gottes-Statue im Rebberg (sehr schöne Aussicht - wie zum Fischweiher, aber Halbwegs nach rechts hinauf (Weisetafeln!))

2) In ein bis einhalb Stunde

a) Auf den LANGENBERG (Bank, schöne Aussicht) Höhe 460m hinter dem Collège, rote Scheibe

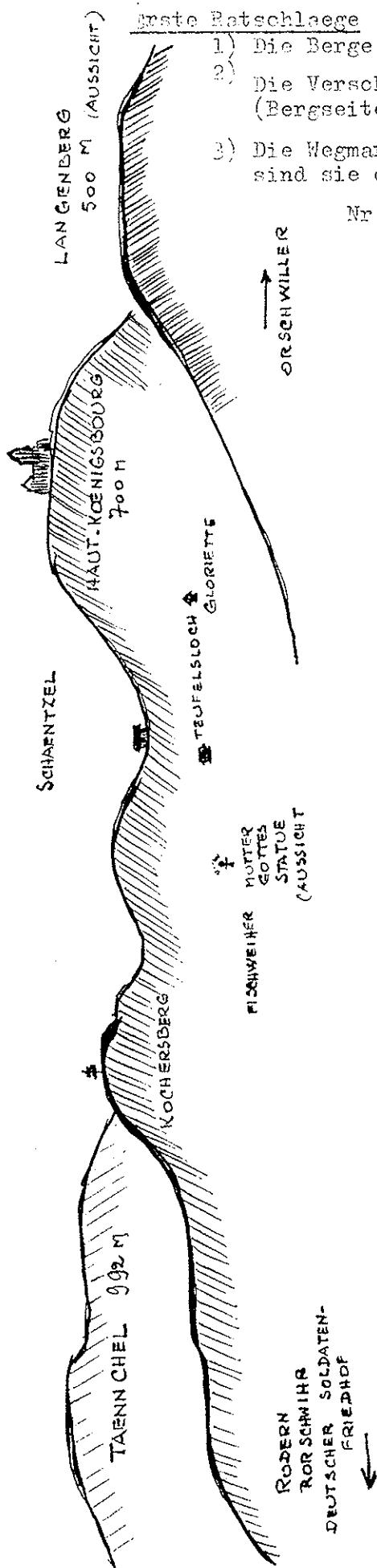
3) In zwei bis drei Stunden

a) Auf den LANGENBERG, durch den malerischen Pfad des früheren Weinbergs (heute Wald) - Weisser Ring, bis zur Bank

b) GLORIETTE (Schutzhäuschen), REHBRUNNEN (Rastplatz mit Tischen und Bänken) Rot-weiss-rotes Rechteck

c) Forsthaus THUFELOCH (Rastplatz mit Tischen und Bänken, Wiese) Blaue Scheibe

d) SCHAFLAEGER (Gastwirtschaft), über Langenberg, Rote Scheibe, dann, ab Burgweg, rot-weiss-rotes Rechteck



4) In vier bis fünf Stunden (Marschzeit allein !)

a) SCHÄNTZEL, in der Nähe Gastwirtschaft CAVE DE RODERN, Blaue Scheibe

b) RUNDWANDERUNG ST. HIPPOLYTE, SCHAENTZEL, MUEHLTAL, EBERFELSEN, ST. HIPPOLYTE
Weisser Ring

c) HAUT-KOENIGSBOURG und Ruine OEDENBURG, über Gloriette, Rot-weiß-rotes Rechteck, bis Hotel H.K., dort über die Strasse Steintreppe hinauf, Gebäude links umgehen, dann Rotes Rechteck

d) HAUT-KOENIGSBOURG über Langenberg , rote Scheibe,dann ab Burgweg rot-
weiss-rotes Rechteck,nach dem Hotel H.K.
rotes Rechteck .

5) TAGMAUTOPERUNG

TAENNCHEL - 992 m - Sehr interessante Felsen - Aussicht!

Blaue Scheibe bis Schaenzel, dann rot-weiss-rottes Rechteck (diese zweite Richtung finden Sie im Winkel der Strassen nach Thannenkirch und Lièpyle)

6) PARCOURS DE SANTE - Sportlicher Gang - Länge 1800 M, 10 Halteplätze für Leibes-Übungen .

Abgangsstelle, etwa 2km von St. Hippolyte, links der Strasse nach dem
Haut-Koenigsbourg (Parkplatz)

—
—
—
—
—

Fussgänger und Wanderer

Zur ersten Kenntnisnahme der Wege um St. Hippolyte, unternehmt kleinere
Wanderungen. Ihr werdet rasch instande sein, selbst Eure Ausflüge auszudenken!

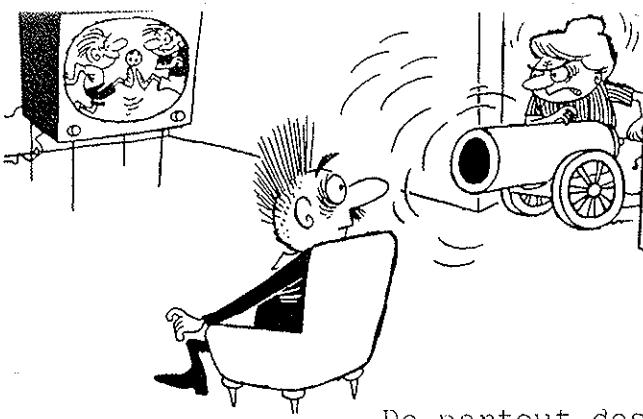
Die angegebenen Zeiten sind natürlich nur ungefähre ! Sie sind einer Marschgeschwindigkeit von etwa 3 Km/St angepasst !

Wenn Ihr Euch verirren solltet, Kopf nicht verlieren ! Ihr werdet immer wieder Weisetafeln Haut-Koenigsbourg, St. Hippolyte , Orschwiller...vorfinden .

UND DENKT IMMER DARAN : Für Eure Ruhe, Eure Gesundheit, Euer Glück ist der Wald so schön und so ...SAUBER. Werft keine Zigarettenstümpel weg(besonders unausgelöschte!), kein Verpackungspapier, keine leeren Flaschen. Nehmt viele schöne Erinnerungen mit - aber auch Eure Abfälle !

Dafür danken Euch die Blumen, die Bäume, die Vögel, die Hirsche und Rehen....
und alle Wanderfreunde !

Ad. Nobel , Aug. MEYER
Club Vosgien de St. Hippolyte
1988



L'ENNEMI PUBLIC N°1

De partout des lamentations surgissent sur la capacité qu'ont les enfants à apprendre et à retenir ce qui leur est nécessaire pour l'avenir. Ils sont faibles en orthographe, ils ne lisent pas, ils mettent trois années à acquérir ce qu'ils apprenaient, il y a encore vingt ans, en une année. Un maître, à la retraite, affirmait qu'à son époque, à la fin du Cours Préparatoire, les élèves connaissaient les additions, les soustractions et les multiplications. Actuellement au CP seule l'addition est encore au programme. Alors on bombarde l'enseignement de réformes, et les enseignants de méthodes sophistiquées, on se lance dans des recherches hautement scientifiques. Mais personne, même en hauts lieux, n'ose prononcer le nom de la véritable coupable: la télévision ou plutôt l'usage abusif que l'on en fait. Dans un article intitulé "l'enfant et la télévision" tiré de la "Revue du Praticien", François de Paillyrets disait, je le cite: " La moyenne d'écoute des enfants de 8 à 14 ans est de quinze heures par semaine, d'une heure et demie par jour scolaire, et de trois heures par jours de congé. On peut ajouter que 5% passent davantage de temps devant le petit écran qu'en classe". Ces chiffres datent de 1979 et n'ont pu aller qu'en augmentant depuis. Un enfant qui prend l'habitude de regarder régulièrement toutes les émissions qui lui sont proposés, n'a ni le temps ni l'envie de lire. Or un enfant qui ne lit pas par lui-même, journaux ou romans, ne sera jamais un bon lecteur, restera faible de ce fait en orthographe, en français en général et même en mathématiques, ne comprenant souvent que mal les énoncés de problème.

Une autre facette du problème est les longues veillées, le soir, devant la télévision. Beaucoup d'enfants se couchent trop tard et se trouvent privés de la dizaine d'heures de sommeil qui leur est nécessaire. Or un enfant privé

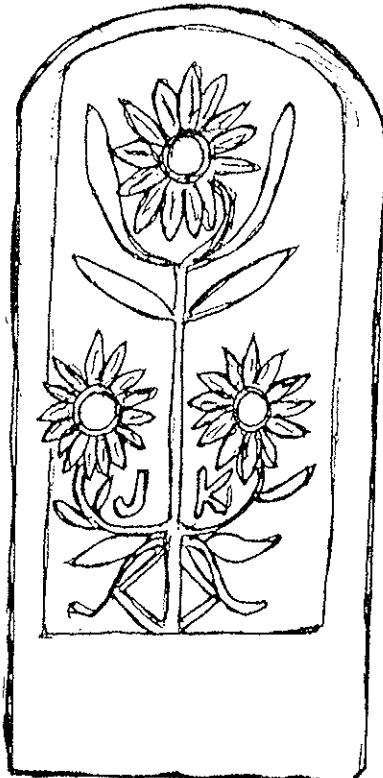
de sommeil a des réactions plus lentes, une attention moins soutenue et une mémorisation plus mauvaise. Comment, dans ces conditions peut-il réussir ? Le sommeil est très important, plus que la nourriture. En effet un organisme survit à une semaine de privation de nourritures, mais ne survit pas à quatre nuits sans sommeil (mort par épuisement). Il est donc indispensable que les parents diminuent le nombre d'heures de télévision de leurs enfants à 4 à 6 heures par semaine et les remplacent par des jeux dans lesquels la lecture aura sa place. Et surtout qu'ils "tournent le bouton" le soir après 20 heures, heure à laquelle un enfant, jusqu'à 10 ans, doit se coucher s'il veut se réveiller bien reposé à 7 heures du matin. Ajoutons que les scènes et les images perçues avant l'endormissement peuvent engendrer des cauchemars et donc des nuits agitées.

Quittons le problème quantitatif pour aborder celui de la qualité des émissions. Il incombe aussi aux parents de faire un choix dans ce que l'on propose à leurs enfants et cela en essayant de "concilier le désir de l'enfant et le souhait de le voir se distraire et progresser". Pour cela des revues spécialisées sérieuses peuvent être d'un grand secours. "Enfin et peut-être surtout, il me paraît important d'aider l'enfant à regarder, écouter et réagir devant l'image télévisée. Il faut notamment lui apprendre dès les toutes premières années, à faire la part de ce qui est vrai, réel, et de ce qui est fiction, imagination, trucage. Même pour une émission qui peut nous paraître simple et non violente, il est bon que l'enfant sente à ses côtés une présence attentive qui sait saisir le moment où il a besoin de mieux comprendre ou d'être rassuré. Nous apprenons à nos enfants à lire, à nager, à traverser la rue... De nos jours, l'apprentissage de la télévision fait partie de l'éducation". (François de Paillerets) C'est à ce prix que la télévision pourra être un instrument du savoir et non plus l'ennemi public n°1.

Je remercie le Docteur Montavont pour son aimable participation à l'élaboration de cet article.

E. SCHRANZ

" LA TUILE "



TUILE DECOREE PAR JACOB KENZEL (FLEURS DE SOLEIL 1825) .. (SONNENBLUMEN)

émet son creux. Il faut "sonner les tuiles" en les frappant l'une contre l'autre d'un coup sec. Celles qui sonnent mal vont au rebut.

Mais aujourd'hui, le progrès de la technique a peut être déjà condamné le métier de "sonneur de tuiles".

Jadis, quelques artisans tuiliers décoreaient quelques unes de leurs tuiles, par exemple avec le monogramme du Christ : IHS (Jésus Sauveur des hommes). L'ouvrier marquait ainsi la dernière du lot de tuiles confectionnées en un jour, cela en fin de journée. C'est le Fihrova Ziegel : la tuile de fin de journée. Une autre tradition voulait qu'une tuile rouge sur la toiture indiquait qu'il y avait une fille à marier dans la maison.

Trois types de couvertures à tuiles plates :

- 1. Une couverture simple, à l'alsacienne, avec échandole (Schindla)
- 2. Une double couverture (elle est alors plus étanche). Elle gagne en efficacité et en élégance. Les tuiles plates que l'on trouve actuellement dans le commerce sont en outre pourvues de deux petits trous destinés à recevoir des pointes qui renforcent leur maintien.

.../...

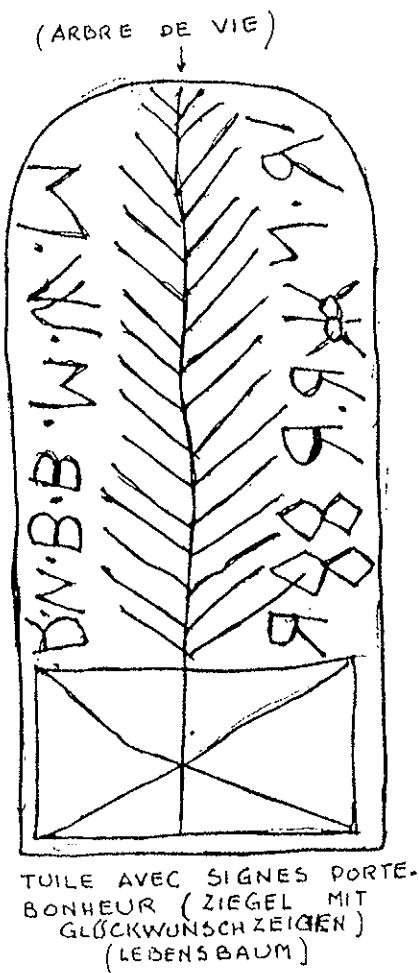
Un conseil : lors d'une couverture dite double, laissez un joint d'un m/m entre chaque tuile pour éviter les surprises au printemps, après un hiver très froid et humide. Combien de tuiles plates sont remplacées chaque année parce qu'on ne couvre pas sa toiture selon les règles de l'art. Alors les tuiles s'écaillent et se fendent.

- 3. La couverture plus sophistiquée que la double est la couverture couronnée : elle n'a jamais été utilisée sur une maison à colombage. Cependant, il existe quelques couvertures couronnées à Sélestat dans le quartier du Heyden.

Enfin, le poignon se termine souvent par un épi en terre cuite ou par une girouette (Wetterfahne), voire un paratonnerre.

Les maisons étaient dépourvues de système d'évacuation des eaux usées. Les eaux de pluie, quand elles n'étaient pas canalisées par des égouts creusés dans un tronc d'arbre, tombaient par l'évier, ou de la toiture au pied des constructions. Parfois des caniveaux ou des dalles creuses en pierre assuraient leur drainage. Ces procédés maintenaient constamment les fondations et le bas des murs humides.

Il est intéressant de préciser qu'avant 1810, date de l'invention du zinc en Belgique, les maisons étaient dépourvues de système d'évacuation des eaux usées. Les bâtiments importants en comportaient soit en plomb ou en cuivre. On utilisait aussi de la tôle dite fer-blanc (Wissblach) pour les gouttières, les noues et rives. Matériaux revenus à la mode pendant la guerre 1939-45 pour la fabrication des pots à lait, passoires, écremeuses, entonnoirs, arrosoirs, etc...



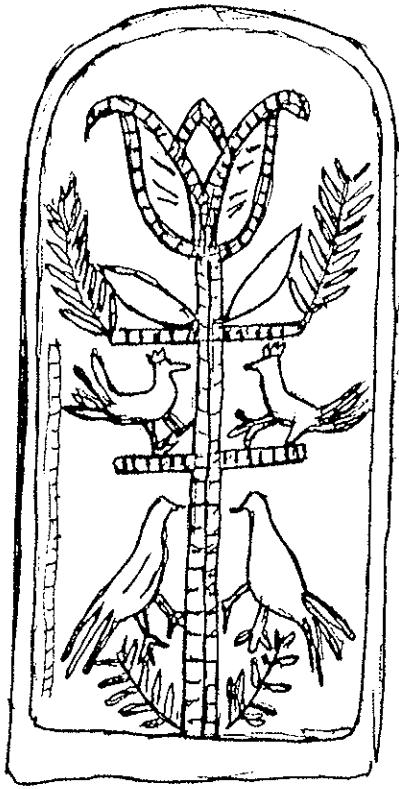
Je termine ce premier chapitre par un poème d'un tuilier renommé Jacob Kenzel de la tuilerie d'Adamswiller :

Die Ziegel ist
Mein und doch
nicht mein wer
nach mir kommt
bleibt auch
nicht sein
Im Jahr 1808

(Cette tuile est à moi et quand même pas à moi celui qui vient après moi ne s'appartient pas davantage - en l'an 1808).

René HERRBACH

DER ZIEGEL
=+==+=+=+=+



TUILORNEE (TULIPE, COQS,
FAISANS) 1783. (ZIEGEL MIT
HÄHNEN, FASANEN)

Lehm ist eine Erde, die mit Wasser vermengt eine Teigmasse ergibt. Diese trocknet in der Luft oder in einem Ofen und wird zu einem ziemlich harten Aggregat.

Ziegel entstehen durch folgende Verrichtungen :

- die Zubereitung der Teigmasse
- die Gestaltung
- das Trocknen
- das Brennen
- das Sortieren

Beobachten wird den Ziegler bei seiner Arbeit.

Der Ziegel erhält seine Gestalt in einem Ziegelmodell, der ihm die Form des Biberschwanzes gibt. Dieses Modell liegt vor dem Ziegler auf einem Brettchen, das mit Tuch bedeckt ist. Die Nase entsteht unter dem Ende des Ziegels. Mit feinem Sand bestäubt ist nun der Ziegel aus der Form zu nehmen, ihr auf ein Brettchen ins Trockenhaus zu legen, dann in der geheizten Ofen zu bringen, wo aus dem Lehm gebrannte Erde wird.

Ist der Ziegel gebrannt, kommt das Sortieren.

Es handelt sich darum, die Flachheit des Ziegels zu prüfen, ebenso seine Ränder, andernfalls keine vollkommene Dichtigkeit des Daches gesichert wäre. Ein gespaltener Ziegel ergibt einen hohen Klang. Deshalb werden die Ziegel auch auf den Klang geprüft, indem man den einen kurz gegen den anderen schlägt. Diejenigen, die schlecht klingen gehen zum Ausschuss. Heute haben die technischen Fortschritte den Beruf des "Ziegelklingers" ausgeschaltet. Früher verzierten die Ziegler einige ihrer Ziegel z.B. mit dem Monogramm Christi : I H S. Der Handwerker zeichnete auf diese Art den letzten Ziegel des Tages : es war der "Fihrowaziegel". Nach einer anderen Ueberlieferung bedeutete ein roter Ziegel auf dem Dach, dass im Hause ein Mädchen einen Ehemann suchte !

Mit Biberschwänzen konnte das Haus auf drei verschiedene Arten gedeckt werden :

- 1. eine einfache Decke (elsässische Art) mit Schindeln,
- 2. eine doppelte Decke (die wasserundurchlässiger war). Diese gewinnt an Wirksamkeit und an Eleganz.

Die flachen Ziegel, die heute in den Handel kommen, sind außerdem mit zwei kleinen Löchern versehen, die es gestatten, sie anzunageln, um besseren Halt zu sichern.

.../...

Ein Ratschlag : bei Durchführung einer doppelten Decke ist zwischen jedem Ziegel ein Zwischenpalt von 1mm zu lassen, um Ueberraschungen im Frühling zu vermeiden, nach einem sehr kalten und feuchten Winter. Wieviele Flachziegel werden jedes Jahr ersetzt, weil man das Dach nicht nach allen Regeln der Kunst gedeckt hat. Die Ziegel blättern ab und erhalten Risse !

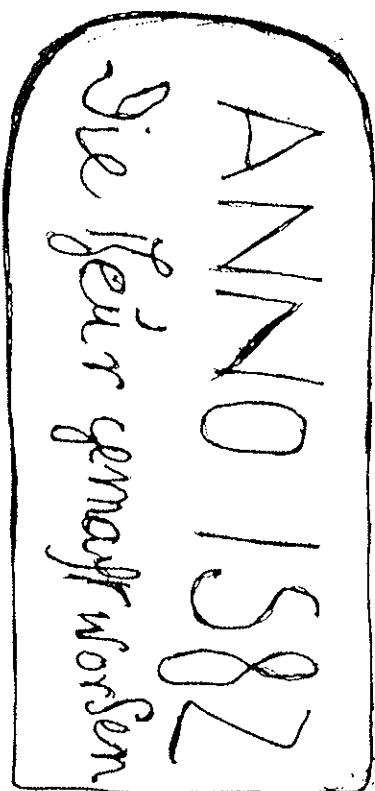
- 3. Die noch vollkommenere Decke als die doppelte ist die sogenannte "gekrönte Decke". Sie wurde auf Fachwerkhäusern nie angewandt. Jedoch bestehen einige in Sélestat , im Heyden.

Manchmal schliesst der Firstpfosten (Firschtspeschtel, Firschtsüll) mit einer Verzierung aus gebrannter Erde ab, oder mit einem Wetterfähnchen, sogar einem Blitzableiter.

Die Häuser waren nicht mit Kanalisation versehen. Das Regenwasser, wenn es nicht durch Holzröhren geleitet wurde, fiel durch den Wasserstein oder direkt vom Dach an den Fuss des Gebäudes. Manchmal führten es Gräben oder ausgehöhlte Steinplatten ab. Diese Einrichtung verursachte eine stete Feuchtigkeit der Fundamente und der unteren Mauerteile.

Es ist interessant zu bemerken, dass vor 1810, als das Zink in Belgien erfunden wurde, in Frankreich die Häuser keine Vorrichtung für das Ableiten der Abwasser besasssen. Wichtige Gebäude besasssen solche aus Blei oder Kupfer. Man benutzte auch Weissblech für die Dachrinnen und Dachkehlen, Materialien, die während des Kriegs 1939-45 wieder verwendet wurden für die Anfertigung von Milchhäfen, Sieben, Milchzentrifugen, Trichter, Giesskannen usw....

Abschliessend zu diesem ersten Kapitel erwähne ich noch den Spruch eines bekannter Zieglers, Jacob Kenzel, aus der Ziegelei Adamswiller :

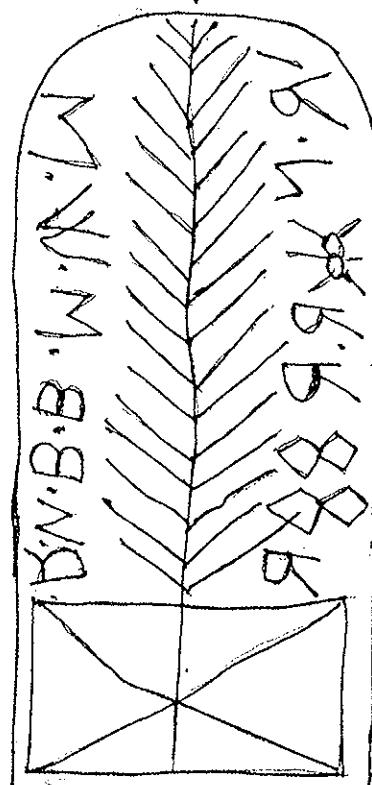


TUILE DE GRANGE 1582
(SCHEUNEN ZIEGEL)

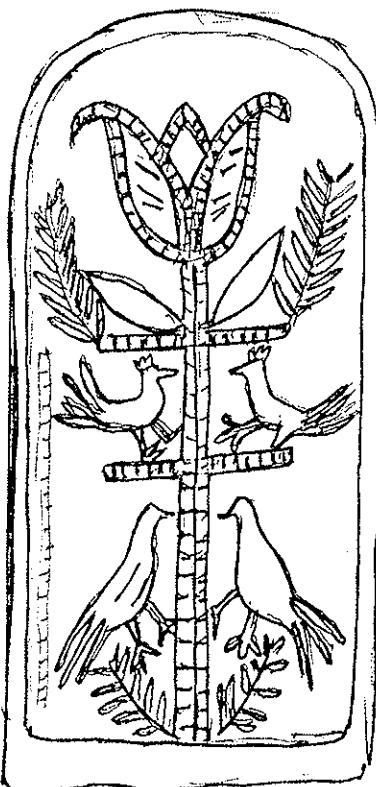
Der Ziegel ist
Mein und doch
Nicht mein wer
Mach mit kommt
Bleibt auch
Nicht sein
Im Jahr 1808

Uebersetzung
von
Adolphe NOBEL

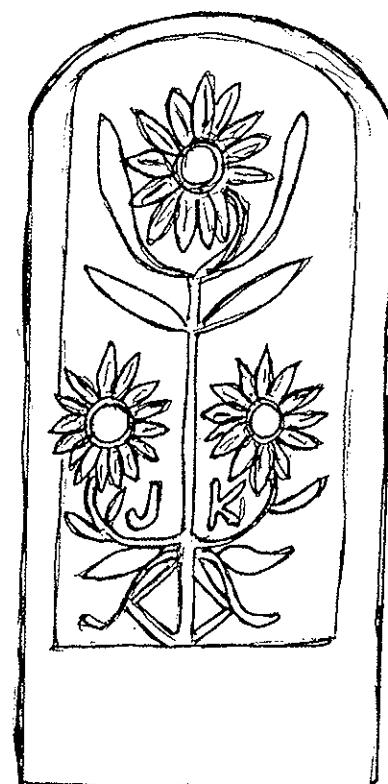
1.45
(ARBRE DE VIE)



TUIL AVEC SIGNES PORTE-BONHEUR (ZIEGEL MIT GLÜCKWUNSCHZEICHEN) (LEBENSBAUM)



TUILE ORNEE (TULIPE, COQS, FAISANS) 1783 - (ZIEGEL MIT HÄHNEN, FASANEN)



TUIL DECOREE PAR JACOB KENZEL (FLEURS DE SOLEIL 1825) - (SONNENBLUMEN)

LE SAVIEZ-VOUS ?

AVANT LE RETOUR D'UN PAYS ETRANGER :

Il est possible de rapporter un certain nombre d'articles sans devoir acquitter de taxe ni de droit de douane, mais attention :

1^o le cumul est interdit : il n'est pas possible à une famille de 4 personnes de se grouper pour rapporter de la CEE, dans le cadre de la franchise, un appareil valant 9600 F (4 fois 2400 F)

2^o les jeunes de moins de 17 ans ne peuvent rapporter ni tabac, ni boisson alcoolique.

Marchandises	CEE	Pays hors CEE
Cigarettes ou Cigarillos ou Cigares ou Tabac	300 150 75 400 g	200 100 50 250 g
Vin de table	5 l	2 l
- de 22° ou -- de 22°	1,5 l 3 l	1 l 2 l
Parfums	75 g	50 g
Eaux de toilette	3-8 l	1-4 l
Cafés Thés	1000 g 200 g	500 g 100 g

Age	Provenance CEE	Provenance autres pays
15 ans et plus	2400 F	300 F
-- de 15 ans	620 F	150 F

Au-delà de ces limites, le touriste devra régler la T.V.A. pour les achats effectués dans un pays de la CEE et une taxation forfaitaire de 30% de la valeur des achats effectués dans un pays tiers.

ONT ETE TROUVES ET DEPOSES AU SECRETARIAT DE MAIRIE :



- . le 02.02.1988 : un porte-monnaie
- . le 14.02.1988 : une veste
- . le 04.03.1988 : une paire de moufles
- . le 13.04.1988 : une clé
- . le 10.05.1988 : deux petites clés
- . le 25.05.1988 : une clé
- . le 10.06.1988 : une clé
- . le 15.06.1988 : un gant
- . le 27.06.1988 : une clé
- . le 15.07.1988 : une paire de lunettes
- . le 18.07.1988 : une chaîne
- . le 25.07.1988 : une clé.

LES CONGES DE L'ANNEE SCOLAIRE 1988/89

Rentrée scolaire : le mardi 6 septembre 1988 au matin.

° Vacances de la Toussaint :

du mardi 25 octobre 1988 après la classe au jeudi 3 novembre 1988 au matin, ainsi que le samedi 12 novembre 1988.

° Vacances de Noël :

du mercredi 21 décembre 1988 après la classe au jeudi 5 janvier 1989 au matin.

° Vacances d'hiver :

du jeudi 2 février 1989 après la classe au lundi 13 février 1989 au matin.

° Vacances de printemps :

du samedi 25 mars 1989 après la classe au lundi 10 avril 1989 au matin.

° Vacances d'été :

du vendredi 30 juin 1989 après la classe au lundi 4 septembre 1989 au matin.

0o0o0o0

VOUS AVEZ CHANGÉ, OU VOUS ALLEZ CHANGER D'ADRESSE

Pour éviter toute erreur, envoyez ces coupons :

à la perception
de votre ancien domicile⁽¹⁾

Nom _____
Prénom _____

Ancienne _____ N° _____ Voie _____
adresse _____ Code postal _____ Commune _____

Date du changement _____
Nouvelle _____ N° _____ Voie _____
adresse _____ Code postal _____ Commune _____

au centre des impôts
de votre ancien domicile⁽¹⁾

Nom _____
Prénom _____

Ancienne _____ N° _____ Voie _____
adresse _____ Code postal _____ Commune _____

Date du changement _____
Nouvelle _____ N° _____ Voie _____
adresse _____ Code postal _____ Commune _____

GP 104-86

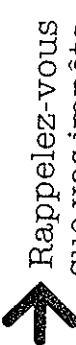
DGRRP  Direction générale
pour les relations avec le public

DGFiF  Direction générale des impôts
Direction de la comptabilité publique

IMPÔTS ET TAXES

Changement d'adresse

**Qui prévenir?
Où déclarer?
Où payer?**



- Rappelez-vous
que vos impôts :
 - sont calculés par votre centre des impôts ;
 - doivent être payés à votre perception.



Dans toute correspondance
adressée à ces services,
indiquez toujours :

- votre ancienne adresse et
- votre nouvelle adresse



Pour tous
renseignements
complémentaires,
adressez-vous
au centre des impôts
ou à la perception
dont vous dépendez.



Qui prévenir ?

Où déclarer ? Où payer ?

Prévenez.

■ la perception de votre ancien domicile, ainsi que celles où vous payez des impôts locaux, pour vos autres biens immobiliers (maisons, terrains, etc.).

Rappelez-vous qu'un retard dans l'acheminement des avis d'imposition réduit le délai qui vous est donné pour payer vos impôts.

■ les services fiscaux de votre ancien domicile, ainsi que ceux dont dépendent vos biens immobiliers :

- pour l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation, le centre des impôts de votre ancien domicile où votre imposition a été établie,
- pour la taxe foncière.

- le bureau du cadastre ou le centre des impôts fonciers de votre ancien domicile.

- le bureau du cadastre ou le centre des impôts fonciers dont dépendent vos autres biens immobiliers (résidences secondaires, terrains, bois et forêts, etc.).

Ces services en tiendront compte, lors de l'établissement des impositions, et vous éviterez des démarches ultérieures.

Faites connaître

au centre des impôts de votre nouveau domicile vos charges de famille.

Vous devez remplir une déclaration n° 1006 et la déposer entre le 1^{er} et le 15 septembre, au centre des impôts de votre domicile au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Cette déclaration est disponible dans les mairies ou les centres des impôts.

Vous pourrez ainsi bénéficier des abattements prévus pour la taxe d'habitation.

Cas particulier

le propriétaire dont le locataire change de domicile doit en informer la perception dont dépend le local loué, sinon sa responsabilité peut être mise en jeu. Il risque d'avoir à payer la taxe d'habitation relative à ce local qui incombe normalement au locataire.

Impôt sur le revenu

Payez

■ si vous n'êtes pas mensualisé, à la perception dont l'adresse est précisée sur votre avis d'imposition, la totalité de votre impôt : acomptes et solde. Il s'agit généralement de la perception de votre ancien domicile :

■ si vous êtes mensualisé, la perception de votre ancien domicile effectuera les prélèvements sur votre compte.

Impôt sur le revenu

Adressez

votre déclaration des revenus au centre des impôts indiqué en tête de la première page des imprimés qui vous sont parvenus à domicile.

Au cas où vous n'auriez pas reçu les imprimés, vous devrez les retirer dans l'un des centres de distribution (centre des impôts, direction des services fiscaux, mairie) qui vous indiquera l'adresse du centre des impôts où faire parvenir votre déclaration.

N'oubliez surtout pas de vérifier que votre ancienne et votre nouvelle adresse sont bien inscrites sur la première page de la déclaration.

Payez

■ si vous n'êtes pas mensualisé,

- à la perception où vous avez réglé l'impôt de l'année précédente, les deux acomptes provisionnels.

- à la perception de votre nouveau domicile, le solde de l'impôt. Précisez l'endroit où vous avez payé les acomptes.

■ si vous êtes mensualisé,

- les dix premiers prélèvements seront encore effectués par le percepteur de votre ancien domicile,

- dès la réception de votre avis d'imposition, indiquez au percepteur de votre nouveau domicile la perception qui a effectué les dix premiers paiements mensuels.

L'année du déménagement

Payez

■ la perception de votre ancien domicile, les taxes pour votre ancienne résidence.

Les taxes sont dues, pour l'année entière, par l'occupant (taxe d'habitation) ou le propriétaire (taxe foncière) des lieux au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. (Elles ne sont donc pas dues pour les immeubles occupés ou acquis en cours d'année).

L'année suivante

Taxe d'habitation et taxe foncière

■ à la perception de votre ancien domicile, les taxes pour votre nouvelle résidence.

■ à la perception de votre nouveau domicile, les taxes pour votre nouvelle résidence.

■ à la perception dont dépendent vos autres biens immobiliers (résidences secondaires, terrains, bois, etc.) les taxes relatives à ces biens.

PROGRAMMES DES CONSULTATIONS MEDICALES D'APPAREILLAGE

2ème Semestre 1988

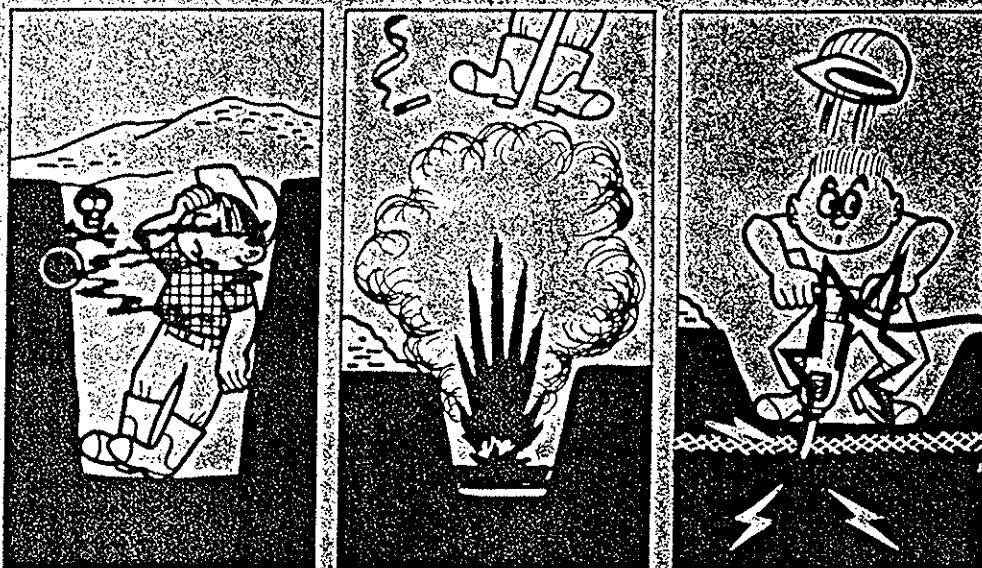
CENTRES	HEURE	JUILLET	AOUT	DECEMBRE			
				SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
STRASBOURG							
Centre Régional d'Appareillage 36-38, route de Schirmeck	matin et	04 - 05 12 - 18	01 - 02 09	05 - 06 13 - 19	03 - 04 11 - 17	07 - 08 15	05 - 06 13 - 19
MONTAGNE-VERTE	après-midi	26 - 27	23 - 24	27 - 28	24 - 25	22 - 23	
TEL / 88 30 07 86		29		31			
MULHOUSE							
Cité Administrative Caserne Coehorn- Bâtiment C (derrière Caserne des Pompiers)	matin	06	03 17	07	05 19	16	07
		20		21	26	30	21
TEL / 89 43 98 60 Poste 615							
COLMAR							
Cité Administrative Immeuble Tour - Chambre 9 3, rue Fleischhauer	matin	01 19 29	05 16	02	07 18	04 15	02 20
TEL / 89 23 99 20 POSTE 31 28							

PROGRAMME DES CONSULTATIONS MÉDICALES D'APPAREILLAGE

(2^e Semestre 1988)

LIEUX DES CONSULTATIONS	HEURE	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
HAGUENAU Maison des Sports Rue du Tournoi	Matin	07 - 21	04 - 18	01 - 15	06 - 20	03 - 17	01 - 15
WISSEMBOURG Rue de la Pépinière, 19	Après-midi	07	04	01	06	03	01
SARRE UNION Centre socio-culturel 26, rue de Phalsbourg	Matin	22	25	23	28	25	23
SAVERNE Centre socio-culturel 2, rue de la Côte	Après-midi	22	26	23	28	25	23
SELESTAT Ecole PESTALOZZI 14, Blvd du Mal Joffre	Matin	13	10	14	12	09	14
SCHIRMECK Mairie Rue Principale	Matin	15	19	16	21	18	16
SAINT LOUIS Bibliothèque 68, rue de Mulhouse	Matin	28	25	22	27	24	22
ALTKIRCH Halle aux Blés	Après-midi	28	25	22	27	24	22
CERNAY Centre médico-social 5, rue des Fabriques	Matin ↑ ↓	11	08	12	10	14	12
GUEBWILLER Maison de Retraite "Les Erables" 1, rue Emile de Bary	Après-midi	11	08	12	10	14	12
STE MARIE AUX MINES Hôpital Rue J. Jacques Bock	A	LA	DEMANDE				
DOMICILE (INTRANSPORTABLES)		22 - 31		25 - 29		14	21

Vous devez éviter ces accidents:



Prévenez



Une brochure d'information
est à votre disposition
au Secrétariat de Mairie.

000

Ils vous aideront à assurer Votre SÉCURITÉ

